



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UA-C)

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP)
ESPACES CULTURES ET DEVELOPPEMENT

FILIERE: SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES
(DEA)

Sujet

Les bourses arabo-islamiques à Djougou :
entre offre éducative et promotion
d'espaces de gouvernance islamique

Réalisé par :
Yasmine **FOUSSENI BARRES**

Sous la direction de :
Roch L. **MONGBO**

Et la co-direction de :
Dodji H. **AMOUZOUVI**

Maîtres-conférences/CAMES

MEMBRES DU JURY

Président et rapporteur du jury :

Dr. Ir. Roch MONGBO

Examineur :

Dr. Dodji AMOUZOUVI

Examineur :

Dr. Abou-Bakari IMOROU

Date de soutenance : 02 Mai 2016

Mention : Très bien

Note : 16/20

Année académique: 2015-2016

SOMMAIRE

DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	4
LISTE DES TABLEAUX/LISTE DES PHOTOS	5
LISTE DES IMAGES.....	6
RESUME/ABSTRACT.....	7
INTRODUCTION.....	8
PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR LA RECHERCHE SUR L'OFFRE EDUCATIVE ET LA GOUVERNANCE ISLAMIQUE AU BENIN.....	11
CHAPITRE I: CONSIDERATIONS THEORIQUES ET PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE SUR L'INTERVENTION DU RELIGIEUX DANS L'EDUCATION.....	12
CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE DE LA RECHERCHE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	23
DEUXIEME PARTIE : UNE OFFRE EDUCATIVE AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE ISLAMIQUE.....	33
CHAPITRE III: LES BOURSES ARABO-ISLAMIQUES A DJOUGOU : ELEMENTS EMPIRIQUES DE RECHERCHE.....	34
CHAPITRE IV : LES BOURSES ARABO-ISLAMIQUES A DJOUGOU : ENTRE OFFRE EDUCATIVE ET PROMOTION D'ESPACES DE GOUVERNANCE ISLAMIQUE.....	46
CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR LA THESE.....	61
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	64
ANNEXES.....	68
TABLE DES MATIERES.....	78

DEDICACE

- A mes parents FOUSSENI Maman et ODJOUBE Marie-Madeleine.
- A mon fils ADJAHO Elias.

REMERCIEMENTS

Je remercie sincèrement :

- Mon directeur de mémoire Pr. Dr. Roch L. **Mongbo** qui a toujours été là pour m'accompagner de ses conseils et suggestions.
- Mon co-directeur Pr. Dr. Dodji **Amouzouvi** qui a su enrichir ce travail de ses remarques scientifiques.
- Le personnel enseignant de l'Ecole Doctorale et Pluridisciplinaire (EDP) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université d'Abomey-Calavi (UA-C).
- Dr. Jacques **Aguia-Daho** et Dr. Ilyass **Sina** pour leur disponibilité.
- Les membres du Laboratoire d'Analyse et de Recherche Religions, Espaces et Développement (LARRED) notamment Mescario **d'Almeida**, Achille **Sodéglà**, Karen **Ganyè**, Pascal **Dohou** pour leur implication effective dans ce travail ainsi que Sandrine **Chikou** pour sa présence.
- Le personnel du centre de documentation de la FLASH, du Centre d'étude et de documentation (CED), celui de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) ainsi que de la bibliothèque de l'Institut Français du Bénin (IFB).
- Les responsables à divers niveaux de la mairie de Djougou en particulier monsieur Assoumanou **Sankamao**, Directeur des Affaires Sociales, Sportives et Culturelles (DASSC).
- Les différentes autorités religieuses de la ville de Djougou, les étudiants approchés, leur entourage et tous ceux qui ont bien voulu se prêter à mes questions. Particulièrement messieurs Achiraf **Mohammed**, Moussouliou Abdoul Baki **Djibrila**, Alassane **Kassoum Bouré**, Tahirou **Todjè** et Rachidou **Tchalédji**.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CA : Chef d'Arrondissement

CED : Centre d'Etude et de Documentation

CSE : Chef Service Eau

DASSC : Directeur des Affaires Sociales, Sportives et Culturelles

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

IFB : Institut Français du Bénin

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

LARRED : Laboratoire d'Analyse et de Recherche Religions, Espaces et Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PDC : Plan de Développement Communal

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

UA-C : Université d'Abomey-Calavi

LISTE DES TABLEAUX

Titres	Pages
Tableau I : <i>Récapitulatif des centres de documentation et bibliothèques parcourus</i>	27
Tableau II : <i>Chronogramme</i>	31

LISTE DES PHOTOS

Titres	Pages
Photo 1 : <i>Puits à Kilir en mai 2014, don d'un particulier du Qatar</i>	40
Photo 2 : <i>Puits à Gorobani en mai 2014, don d'un particulier du Qatar</i> .	40
Photo 3 : <i>Forage à Léman Mandé en 2007, don du Qatar</i>	41
Photo 4 : <i>Construction d'une mosquée à Ga en 1996, don du Koweït</i>	41
Photo 5 : <i>Mosquée inaugurée en 2014, don de l'Arabie-Saoudite</i>	41
Photo 6 : <i>Ecole arabe à Ga en 2013, don de l'Arabie-Saoudite</i>	42
Photo 7 : <i>Mini-campus à Founga 2 en 2003, don de l'Arabie-Saoudite</i>	42
Photo 8 : <i>Orphelinat (photos h et i), don d'un particulier du Koweït</i> ...	42
Photo 9 : <i>Pont, don d'un particulier du Koweït</i>	43
Photo 10 : <i>Institut féminin, don d'un particulier du Qatar</i>	43

LISTE DES IMAGES

Titres	Pages
Carte 1 : <i>Les infrastructures hydrauliques de la commune de Djougou</i>	44
Carte 2 : <i>Les infrastructures scolaires de la commune de Djougou</i>	45

INTRODUCTION

Le principe de reproduction est propre à toute société humaine ; elle consiste au maintien des valeurs propres à chaque groupe humain. De ce fait, la famille constitue le premier lieu de transmission de ces valeurs. En effet, l'enfant dès son plus tendre âge est soumis à différentes règles qui ne sont rien d'autres que le reflet des normes en vigueur dans son milieu familial. Comme le dit Girard : « C'est au sein de la famille, par une sorte de mimétisme naturel, que l'enfant acquiert, en fait de langage comme en fait de manières, tout ce que plus tard il saura sans avoir besoin de l'apprendre. » (Girard, 1961 : 352). Le Play va plus loin en disant que la famille est la véritable molécule sociale ; n'étant pas un groupement artificiel ou éphémère, pendant que tout passe, elle demeure. (Le Play, 1864). L'école n'en constitue que plus tard un continuum ; le jeune apprenant se trouve plongé dans un cadre un peu plus grand mais aussi beaucoup plus strict. Il est soumis à des règles plus élaborées le plongeant plus sûrement dans le savoir-vivre en groupe. Un autre lieu du savoir-vivre est bien celui du milieu religieux, il en constitue même l'épicentre dans le milieu africain. L'Homme de toute son existence doit vivre en ayant un certain appui, croire en quelque chose, s'y raccrocher. Tout homme, nonobstant son origine, son appartenance sociale est d'accord pour l'affirmer. Parlant des religions monothéistes au Bénin et plus précisément de l'islam et du christianisme, l'on assiste à beaucoup d'actions menées au nom de la religion. La plupart du temps, les normes de comportement gouvernées par la religion sont intériorisées par les individus, parce qu'elles font partie de leur vision du monde. Ainsi se constitue dans les religions un système de contrôle de la reproduction ; reproduction des

valeurs qui leur sont propres. Dans les écoles catholiques, il est remarqué par exemple l'enseignement de tels ou tels préceptes à travers les cours de catéchisme qui sont le plus souvent obligatoires. Comme l'a dit Bourdieu, le système scolaire est un des facteurs les plus efficaces de conservation sociale en ce qu'il donne une certaine légitimation aux inégalités sociales. (Bourdieu, 1966).

Toutefois il est désormais noté un certain changement, un renversement de la situation : c'est plutôt la religion qui s'étend aux besoins de la communauté en se mettant au service de l'éducation, du social à travers divers dons (construction d'écoles, d'hôpitaux...). L'islam s'illustre que ce soit à travers des œuvres sociales visant l'aide aux nécessiteux ou par son implication dans le domaine de l'éducation. Ainsi il existe de nombreux centres éducatifs de type franco-arabes et arabes où sont distillés certes le savoir en général mais aussi celui sur l'islam. L'islam participe de sa reproduction en transmettant les valeurs qui lui sont intrinsèques en même temps que le savoir à donner à l'école. A Djougou, l'aide islamique se met au service de la jeunesse ne se retrouvant pas dans le système formel d'éducation que ce soit par contrainte financière ou toutes autres raisons répondant ainsi à certains de ses besoins spécifiques.

La présente recherche qui est essentiellement qualitative ambitionne de rendre compte des raisons du choix d'études dans les universités arabo-islamiques : s'agit-il d'une obligation ? D'une nécessité ? Quelles en sont les implications sur les trajectoires socioprofessionnelles des bénéficiaires ? Nous nous intéressons également à leur absence du marché béninois de l'emploi et plus loin à leur destination finale. Les différents développements se font à travers la présentation en premier lieu, d'une partie exposant la problématique,

la délimitation thématique et la clarification conceptuelle, l'état de la question ainsi que les modèles d'analyse utilisés. En second lieu, il est procédé à la description du cadre de la recherche et la démarche méthodologique adoptée, des techniques et outils de collecte de données, des techniques de traitement et d'analyse des données, de la durée de la recherche et du chronogramme, des aspects éthiques et organisationnels. En troisième lieu, il s'agit de faire part des résultats obtenus.

PREMIERE PARTIE :
GENERALITES SUR LA RECHERCHE
SUR L'OFFRE EDUCATIVE ET LA
GOUVERNANCE ISLAMIQUE AU BENIN

CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES ET PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE SUR L'INTERVENTION DU RELIGIEUX DANS L'EDUCATION

Ce chapitre traite de la problématique, de la clarification conceptuelle et de la délimitation thématique, de l'état de la discussion ainsi que des modèles d'analyses utilisés.

I. Problématique

1. Problème soulevé

L'intervention religieuse dans la vie de tous les jours, dans le social ou l'éducation est une réalité déjà établie. Toutefois cela n'est pas toujours perçu comme l'idéal et quel que soit le domaine concerné, chacun a un point de vue spécifique. Pour exemple, le journaliste dans le rapport qu'il fait des événements en ce qui concerne la religion islamique, se pose souvent en révélateur d'extrémisme. Depuis l'attaque terroriste contre le World Trade Center, le 11 septembre 2001, l'islam est l'un des sujets les plus fréquemment cités à la une des journaux et des informations télévisées. Sur le plan de la justice et du droit, à travers la charria et la jurisprudence islamique ce sont bien des lois et particularités de l'islam qui sont véhiculés. Et au plan politique se pose la question de la laïcité surtout au regard de l'interventionnisme de la religion. Des opinions diverses sont forgées quant à la présence de l'islam dans la sphère

éducative des communautés. Il va sans dire que cette médiatisation n'est pas sans risques : simplification ou dramatisation des faits, peuvent conduire à une vision déformée du fait islamique. Il s'agit pour le sociologue de faire montre d'objectivité en abordant le sujet sous un angle nouveau qui ne se pose en dénonciateur.

A Djougou, certains parents rejettent le contenu de l'offre éducative de l'Etat notamment de « type français ». Se pose alors la question de savoir si ce type d'enseignement répond aux attentes, besoins et aptitudes de chacun ? Dans ce contexte, le choix d'étudier dans les universités arabo-islamiques ne répond-il pas à des besoins spécifiques d'une tranche de la population ? Au-delà de besoins financiers, ne s'agit-il pas d'étudier sans conflit avec sa religion d'appartenance ? En 2010, le Pew Research Center estime que l'islam compte 1,6 milliard de fidèles (soit 23,4 % de la population mondiale), ce qui en fait la seconde religion au monde de par le nombre de fidèles, après le christianisme et devant l'hindouisme. Il importe alors de souligner le grand nombre de personnes pouvant aspirer à des formations dans ces universités.

Se pose alors le problème des enjeux de l'aide "islamique" dans le processus d'apprentissage et d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires des bourses arabo-islamiques. Aussi viennent-ils gonfler de retour au pays, le nombre déjà non-négligeable de chômeurs renforçant par là même les problèmes existant déjà. La question est de savoir dans quelle mesure les diplômés des universités arabo-islamiques sont-ils des éléments de propagande de l'islam à Djougou et quel est désormais leur recours face à leur absence du marché formel du travail ?

2. Hypothèses

Voici quelques réponses provisoires apportées à la question de recherche :

- La bourse arabo-islamique à Djougou tient à la fois de motivations religieuses et éducationnelles chez les pourvoyeurs et les bénéficiaires.
- La bourse arabo-islamique à Djougou participe de la construction des trajectoires socioprofessionnelles des bénéficiaires.

3. Objectifs

Les objectifs visés par la présente recherche sont les suivants :

❖ Objectif global

Analyser les motivations et implications qui se rapportent aux bourses arabo-islamiques à Djougou.

❖ Objectifs spécifiques

Il s'agit de :

- Présenter les motivations des pourvoyeurs et des bénéficiaires de la bourse arabo-islamique à Djougou.
- Ressortir les implications des bourses arabo-islamiques dans les trajectoires socioprofessionnelles des bénéficiaires à Djougou.

4. Clarification conceptuelle et délimitation thématique

Littéralement, l'Islam est "soumission à Dieu" ; c'est « la réconciliation » du mot "salam" « paix » ou « salut ». Religion révélée au prophète Muhammad entre 610 et 632 après J-C, elle est la dernière des révélations de Dieu avant la fin du monde, la dernière religion universelle apparue (Glassé, 1991 : 189).

Le mot islam qui désigne au sens propre une attitude religieuse de soumission à Dieu, caractérise la révélation monothéiste prêchée par Muhammad (ou Mahomet) en Arabie au VII^e siècle, et répandue au cours des temps sur toute une partie des terres habitées. Il s'applique aussi à la communauté formée par les adeptes de cette foi, et à la civilisation qui en est issue. (Sourdel, 1949, extrait du résumé).

Il s'agit dans ce cas, de l'islam pris comme religion.

Les bourses arabo-islamiques sont des bourses octroyées en vue d'études dans les universités des pays arabes généralement musulmans.

« Etudiants des universités arabo-islamiques » (terme emprunté à Abdoulaye, 2003) désigne ces apprenants, en général bénéficiaires de bourses d'études dans des pays arabes.

Les trajectoires biographiques retracent la séquence des événements traversés par un individu. L'usage subjectiviste de la biographie part des postulats que l'identité d'un acteur peut changer d'un espace social à l'autre, mais aussi d'un moment à l'autre de sa trajectoire biographique, ces déplacements identitaires obéissant à des règles stables et récurrentes. L'usage objectiviste de la biographie part quant à lui des postulats que, au cours de sa trajectoire, un individu est amené à occuper différentes positions successives dans un (ou plusieurs) espace social donné. Reconstituer sa trajectoire peut permettre de comprendre les règles de circulation dans l'espace social. Il faut pour cela se concentrer sur deux questions : comprendre comment les trajectoires bifurquent et comprendre comment les trajectoires peuvent être constantes. (François et Vanzanten, 2013).

Etudier les trajectoires socioprofessionnelles dans ce contexte revient à

étudier la manière dont le statut professionnel change dans la vie d'un individu d'un moment à l'autre de son existence. Dans le présent travail, cela revient à rendre compte de la manière dont le statut socioprofessionnel des étudiants a été influencé par l'accès à la bourse arabo-islamique.

La gouvernance est une forme organisée quelconque de délivrance de biens et services publics ou collectifs selon des normes et logiques spécifiques. Chaque forme organisée de cette délivrance fonctionnant selon des normes particulières, et mettant en œuvre des logiques spécifiques, est considérée comme un « mode de gouvernance ». (Olivier de Sardan, 2009 : 4).

Le mode religieux de gouvernance locale se décline sous les formes privilégiées de services sociaux (éducation, santé), ou d'interventions humanitaires et dénote aussi de la capacité de mobiliser des réseaux extérieurs à la communauté locale qu'ils soient nationaux ou internationaux. (Olivier de Sardan, 2009 : 29).

Les espaces de gouvernance islamique sont tout ce qui constitue un instrument, un moyen pour la mise en place de cette gouvernance ; tout ce qui en facilite l'avènement.

II. Etat de la question

1. Revue critique de la littérature

❖ De la langue arabe à la religion de l'islam

Moatassine en 1996, affirmait que l'islam n'a jamais été et n'est pas la résultante automatique de l'arabisation et inversement. Les deux sont liés certes mais ne sont pas superposables. La culture arabe existait bien avant l'islam et

l'arabe véhicule tout aussi bien des messages profanes. L'arabisation n'est donc pas un passage obligé de l'islamisation et apprendre en arabe ne veut pas dire forcément être islamisé.

Cependant, parlant des études en milieu arabe, Abdoulaye (2003) à partir d'un travail de recherche a découvert qu'il existe à Djougou un champ islamique très hétérogène qui sera accru selon lui par le retour de plus en plus sensible des diplômés des universités islamiques du monde arabe. Et ce retour va amorcer le début d'une réorientation du système éducatif et de la constitution d'une nouvelle catégorie d'élite islamique. L'université de Médine en Arabie Saoudite rend le plus grand nombre de diplômés et poursuit comme rôle de « former des missionnaires qui imprégnés de l'idéologie de l'Etat Saoudien devaient par la suite rentrer dans leur pays d'origine pour prêcher le "vrai islam" » (Schulze cité par Abdoulaye 2003 : 10). Les facultés disponibles pour les boursiers étrangers notamment, sont essentiellement religieuses. Il ne leur est pas permis de faire leurs études dans une faculté n'ayant pas rapport à la religion de peur qu'ils n'oublient de faire la promotion de l'islam de retour chez eux. Cependant en Lybie et au Koweït, il existe plus de flexibilité et la possibilité de s'inscrire dans des facultés non religieuses. Et c'est justement ces diplômés qui sont frustrés quand il se pose le problème de non-équivalence de diplômes dans leur pays d'origine. Abdoulaye précise par ailleurs que ces diplômés des universités arabo-islamiques, ceux qu'il désigne sous le vocable de « élites modernes » font face à un double problème : celui de la légitimité de leur savoir (reconnaissance de diplôme) et celui du droit de faire partie des guides légitimes des communautés islamiques (face aux détenteurs de la tradition).

Cette immersion progressive de l'islam dans le milieu, ce par les diplômés

des différentes universités arabo-islamiques, Roy (1992) en parlait déjà à travers ce qu'il appelle une plus grande « visibilité » de l'islam dans la plupart des pays musulmans (comme le port du voile...). Il parle ainsi d'une « ré-islamisation » qui correspond selon lui à une réinscription de l'islam dans l'espace culturel et juridique ceci se faisant par le bas (au travers des diverses associations islamiques) et par le haut (par la volonté des Etats de donner une légitimation symbolique à l'islam).

❖ Islam et islamisme

Mucchielli (2003) présente l'islamophobie comme la peur que l'on a de l'islam au-delà de tout raisonnement logique. Cette peur se traduisant par une myopie qui empêche de voir au-delà, plus loin que la situation. Il est vrai que des crimes sont perpétrés au nom de l'islam un peu partout dans le monde. Cependant, l'islam comme religion est-il pour autant en cause ? L'islam serait-il fondamentalement criminogène ? Non dit-il, le Coran tout comme la Bible d'ailleurs est sujet à des lectures et interprétations diverses. Cet état des choses dénote plus, selon l'auteur, de la qualité des relations entre les différentes institutions représentant les musulmans et le pouvoir public ; il faut donc cesser de criminaliser toute une religion.

Et c'est ainsi que Ramadan (2004) précise que la montée de l'islamisme inquiète bien souvent et interdit l'analyse et la prise de distance. Comme le souligne Scubla cité par Guillebaud (2005) « L'existence d'escroqueries ou d'abus de pouvoir commis par les policiers ne permet pas de conclure que la police est une association de malfaiteurs. De même, les forfaits commis sous couvert de religion n'impliquent pas que le religieux soit, dans son principe, une

imposture ».

Guillebaud (2005) ajoute que ce qui est à condamner n'est pas la religion traditionnelle (c'est-à-dire la religion elle-même) mais plus la certitude obtuse, l'arrogance du faux-savoir. Il faudrait repérer plutôt « la pathologie » de la croyance où qu'elle se trouve.

❖ **Le fondamentalisme musulman**

La question du fondamentalisme est appréhendée pour saisir les paramètres qui en sont la cause ainsi que ses manifestations. « Les mouvements fondamentalistes musulmans surtout ceux qui pratiquent le terrorisme se réclament [...] d'une lecture littérale du Coran. Ils sont les premiers à soutenir que les textes sacrés, directement dictés par Dieu, doivent faire l'objet d'une application littérale » (Guillebaud, 2005 : 362). En effet, les extrémistes font une application littérale des textes sacrés du Coran et l'adaptent à leurs besoins et actions du moment. Ils ne font pas état du fait que ces textes faisaient partie d'une autre époque et étaient une réponse à des situations particulières du moment. Pour eux il ne doit y avoir d'évolution, encore moins de changement parce que la Parole de Dieu reste et demeure immuable et ne doit donc souffrir d'aucune contradiction. Ce qu'illustre très bien ces propos d'un vieux savant musulman à Etienne (Etienne, 1987 : 23) : « lorsque deux religions s'affrontent, ce n'est pas pour se comparer et se décerner les compliments mais pour se combattre. C'est pour cela que jamais vous ne nous entendrez dire que nous respectons votre religion [...] De votre part, ce respect à l'égard de la nôtre paraît une abdication : vous renoncez à nous imposer votre foi, nous ne renoncerons jamais à étendre l'islam ». Ces derniers mots traduisent de la

fermeté quant à la volonté d'étendre l'islam. De certains articles qu'il a eu à analyser, Otayek ressort que « l'islam est la vraie religion de l'Afrique ; elle est prédominante numériquement et socialement » (Otayek, 1987 : 34). Il ajoute que le message à ce propos est clair : « ...pour que l'Afrique retrouve sa splendeur passée, il faut revenir à l'islam et à sa civilisation » (p 35). Et « purifier l'héritage islamique passe par une action soutenue en quatre (04) domaines : l'enseignement de la langue arabe, l'application de la *shari'a*, la lutte contre les déviations confrériques et l'éducation de la femme » (p 42). L'enseignement et la promotion de la langue arabe et par extrapolation de la religion islamique est l'un des moyens mis en place pour l'instrumentalisation des étudiants et diplômés des universités arabo-islamiques. « Ce sont ces arabisants, nous semble-t-il, qui, de par leur formation, sont susceptibles de se montrer réceptifs au discours de l'islamisme radical. Là réside peut-être la possibilité d'une articulation du réveil islamique en Afrique noire sur la vague islamiste dans le monde arabe ... » conclut Otayek (1987 : 47). L'arabisation dans ce sens est liée à une réimplantation de l'islam. En effet comme le suggère l'auteur, « c'est l'arabe, avec ses valeurs affectives et religieuses, qui a servi de détonateur à l'apparition de l'intégrisme et aux constructions des mosquées » (p 111). Et il continue : « ce sont les étudiants arabophones qui vont engendrer et « manipuler » les intégristes, et non le contraire » (p 114). Dans ce sens, les étudiants diplômés des universités arabo-islamiques constituent des foyers de frustration alimentés de par leur absence du marché du travail. Lesquels foyers ne demandant qu'à éclore dorénavant au moindre mécontentement supplémentaire. Et comme le dit Garaudy (1990), « de tels mouvements sont facilement la proie de puissances extérieures toujours prêtes à les financer

grassement car ils consolident tous les pouvoirs. C'est ce qui leur permet de renforcer leur tutelle idéologique par une dépendance économique » (pp 80-81). Il va plus loin : « les dirigeants saoudiens peuvent, grâce à leurs moyens gigantesques, financer dans le monde entier les mouvements islamiques, quels qu'ils soient, pour servir leur dessein. » (p 97).

Selon l'expertise de Fourest et Venner (cités par Olivier, 2012), l'intégrisme définit « la manifestation d'un objet politique visant à contraindre une société, depuis l'individu jusqu'à l'Etat, à adopter des valeurs découlant non pas du consensus démocratique mais d'une vision rigoriste et moraliste de la religion ». L'intégriste peut donc être défini comme un individu qui par quelque moyen que ce soit contraint à l'adoption de certaines valeurs religieuses, notamment les siennes. L'auteur montre ainsi que l'islamisme est une maladie de l'islam. Toutefois, l'intégrisme n'est pas qu'exclusivement religieux, il peut être tout aussi bien politique que culturel.

Dans une autre optique, Delcambre (1999) définit l'herméneutique comme étant la science de l'interprétation et consiste à rechercher l'intention profonde qui anime un texte, le contenu véritable du message transmis (ce que l'auteur a voulu dire). La démarche herméneutique doit se comparer à celle du traducteur qui cherche à exprimer au mieux le sens original d'un texte, son esprit tout en le rendant accessible à une personne qui parle une autre culture, qui appartient à une autre culture. Cette vérité n'est pas complètement fermée et unique mais elle n'est pas non plus ouverte à tous les vents d'interprétation. Dans ce contexte, le musulman ou plus particulièrement l'intégriste manquerait-il d'herméneutique en ce qui concerne le sens prêté aux versets coraniques ?

2. Justification du choix du sujet

L'observation est faite que chaque année un grand nombre de personnes vont étudier dans les universités arabo-islamiques et reviennent avec des diplômes sans pour autant se retrouver sur le marché formel du travail. C'est ici que se trouve la justification de la présente recherche. Il s'agit de rendre compte de leur parcours de vie, de mettre en exergue la manière dont leur trajectoire reste diversement affectée par l'offre de bourse arabo-islamique.

3. Modèles d'analyse

Cette recherche permet de rendre compte des motivations des uns à prétendre aux bourses et des autres à les octroyer.

Luhmann parle de la possibilité d'imbrication d'un système dans un autre tout en s'interrogeant sur les conséquences d'une telle situation. Dans le présent travail, cette théorie intervient dans le sens où le sous-système que constitue la religion interfère dans celui de l'éducation.

La sociologie compréhensive de Weber a servi aussi en permettant la construction des outils. Son importance s'est révélée en ce que ce travail vise à déterminer entre autres les raisons subjectives liées au choix d'étude ainsi que celles qui concernent l'attribution des bourses.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE DE LA RECHERCHE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Ici il est question d'exposer la démarche méthodologique adoptée, les techniques et outils de collecte de données, les techniques de traitement et d'analyse des données, la durée de la recherche et le chronogramme ainsi que les aspects éthiques et organisationnels.

I. Présentation du cadre de la recherche

1. Nature de la recherche

Elle est de nature qualitative et se présente comme une recherche analytique sous-tendue par la sociologie compréhensive de Weber. Cette recherche est en effet inductive allant du particulier au général. Elle met l'accent sur les différentes motivations expliquant le choix d'étude ainsi que l'attribution des bourses tout en s'interrogeant sur leurs implications sur les trajectoires des bénéficiaires.

2. Cadre de la recherche et monographie

La commune de Djougou s'étend sur une superficie de 3.966 km² et fait partie des quatre (04) communes qui composent le département de la Donga au Nord du Bénin. Les résultats provisoires du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH₄) dénombrent la population de Djougou à 266 522 habitants en 2013 (RGPH₄, 2013 : 7). La population rurale de la

de Djougou représente 85,9% de la population totale de la commune. La population est majoritairement composée de Yoa Lokpa et apparentés (58%), de Peulh (11%), de Dendi et apparentés (11%), de Outamari et apparentés (7%) et des Bariba et apparentés (4%). Les groupes ethniques minoritaires sont : les Fon, les Nagot, les expatriés, les Adja et d'autres ethnies du Bénin. (PDC Djougou, 2010 : 25)

Au départ, Djougou se composait d'adorateurs de fétiches. C'est au XVIII^e siècle que l'islam y a été introduit. Djougou était une ville traversée régulièrement par les caravanes de voyageurs faisant le commerce. Ceux-ci quittent le Niger, le Nigéria pour aller au Ghana en passant par Kandi, Parakou et Djougou. C'est ainsi qu'un voyageur Haoussa (musulman) de passage dans la ville, apprit que le fils du roi Djarra était malade (une infection sexuelle) et que les divers remèdes à lui octroyés étaient demeurés inefficaces. Il se proposa de le soigner, l'emmena dans son campement et le fils du roi fut guéri. Selon une première version, le fils du roi le voyant faire quotidiennement ses prières et ablutions a commencé peu à peu à l'imiter. Selon une autre version, ce serait plutôt en remerciement pour la guérison obtenue que le prince se serait converti à la religion du voyageur. Il aurait demandé au voyageur ce qu'il voulait en récompense et celui-ci aurait répondu rien si ce n'est sa conversion à l'islam. Toutefois, les deux versions s'accordent sur le fait que le voyageur soit resté un moment à Djougou pour inculquer un minimum de notions islamiques au prince. Il renforçait ses connaissances à chacun de ses passages à Djougou. Vu l'amélioration dans le comportement du prince, peu à peu l'on a commencé à s'intéresser à cette nouvelle religion et il n'y a eu aucune difficulté majeure à l'accepter et à y adhérer. Un deuxième facteur qui peut expliquer la propagation

de l'islam à Djougou est que plusieurs personnes venant du Niger, du Nigeria, du Burkina Faso et du Mali s'établirent à Djougou. D'abord il y a eu la dislocation de l'empire Songhaï suite à laquelle les Maliens se sont vus obligés de trouver refuge à Djougou. Ensuite la volonté manifeste de nombreux ressortissants de ces pays de s'établir à Djougou. Enfin le mariage s'effectuant entre ces « étrangers » et les autochtones.

L'islam comme religion s'est imposé à Djougou face au christianisme car comme le dit Tahirou :

Sa première force consiste à ne point forcer les gens et donc ceux-ci se sentent plus libres par rapport aux chrétiens. Dieu même a dit que l'islam sera au-dessus de toute autre religion, qu'il veillera lui-même sur sa religion et qu'il le fera n'en déplaise aux Hommes.

(T.T., 20/08/13, Zintori)

La présente recherche a eu lieu dans la commune de Djougou à cause de son taux élevé d'islam. En effet la majorité des personnes dans cette région a pour religion l'islam. Et elles constituent autant de personnes susceptibles d'avoir recours aux bourses arabo-islamiques. Les quartiers de Zintori, Irikpèganan, Ga, Basara, Riad, Amouafari, Kolokondé, Kilir, Gorobani, Zongo, Sérotago, Founga 2, Léman Mandé, Soubroukou, Sassirou et Kpatougou ont constitué les lieux de recherche pour l'enquête. Les quartiers sus-cités sont les lieux de résidence ou de travail des enquêtés mais aussi les lieux où certains ouvrages comme les mosquées ont été recensés.

3. Population et échantillonnage

Le but recherché étant d'apporter un éclaircissement sur la vie des étudiants des universités arabo-islamiques, ils ont été approchés. Les étudiants

ont été identifiés par un choix raisonné à partir des critères selon lesquels ils ont suivi ou suivent des études dans les universités arabo-islamiques. Une liste de ces étudiants a été mise à notre disposition au niveau du responsable du comité islamique de Djougou. Ainsi les étudiants ont été contactés et il a été à chaque fois convenu d'un rendez-vous pour une interview. La technique de boule de neige a aussi servi à ce niveau. Elle a consisté en ce qu'un étudiant au bout de l'entretien désigne une autre personne susceptible d'être enquêtée. Quelques personnes de l'entourage de ces étudiants ont aussi été approchées. Elles l'ont été par un choix raisonné à partir du critère qu'elles ont la capacité de donner des informations fiables concernant le sujet de recherche. Il s'est agi dans ce cas de quelques parents et amis des étudiants. Les étudiants et diplômés des universités arabo-islamiques se regroupent souvent en associations. Ces groupements ont été approchés afin d'avoir des informations sur les objectifs qu'ils poursuivent entre autres. Ils ont pu être identifiés à partir des informations recueillies auprès des étudiants et des personnes-ressources. Des autorités religieuses ont permis d'avoir des informations sur l'histoire religieuse de la ville ainsi que sur le sujet qui nous concerne.

Dix-neuf (19) étudiants dont treize (13) déjà diplômés ont pu être approchés sur la base de l'atteinte du seuil de saturation. Des entretiens supplémentaires ont été menés avec quelques uns d'entre eux en raison de la richesse des informations apportées ; soit un total de vingt-quatre (24) entretiens réalisés. Des entretiens ont été également menés avec cinq (05) personnes de l'entourage des étudiants à savoir une (01) femme et quatre (04) hommes. Les autorités religieuses approchées sont au nombre de quatre (04) : deux (02) alphas, deux (02) imams dont l'imam central de Djougou et le responsable du

comité islamique de la ville. Deux (02) chefs de groupements des étudiants ont pu être approchés. Le chef circonscription scolaire de Djougou II a été approché pour des informations sur l'enregistrement des écoles arabes et le chef service eau de Djougou pour ce qui concerne la construction des ouvrages hydrauliques dans la région. En somme, trente-deux (32) personnes ont été enquêtées.

II. Présentation de la démarche méthodologique

1. Techniques et outils de collecte de données

❖ Recherche documentaire

Des lectures sont effectuées pour compléter les données issues des sources orales. La consultation des sources écrites a permis de jeter un regard sur les travaux déjà effectués sur le sujet et d'ouvrir la voie à quelques pistes de recherche. L'outil que constitue la fiche de lecture a servi à cet effet pour recueillir diverses informations relevant des différentes lectures.

Le tableau ci-après présente les différents centres parcourus, la nature des documents collectés ainsi que les types d'informations obtenues.

Tableau I : *Récapitulatif des centres de documentation et bibliothèques parcourus*

N° d'ordre	Centre de documentation	Nature des documents	Informations obtenues
1	Centre de documentation de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse	Rapports	Informations monographiques relatives au lieu de recherche

	Economique (INSAE)		
2	Bibliothèque de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)	Mémoires et thèses	Informations relatives au sujet de recherche
3	Centre d'études et de Documentation (CED)	Ouvrages	Informations relatives aux concepts et au sujet de recherche
4	Bibliothèque de l'Institut Français du Bénin (IFB)	Ouvrages	Informations relatives aux concepts et au sujet de recherche
5	Internet	Articles et ouvrages	Informations relatives aux concepts, au lieu de recherche et au sujet de recherche

Source : Enquête de terrain 2013-2015

❖ Observation directe

Elle a consisté à passer des séjours de courtes durées aux côtés des bénéficiaires des bourses et de leurs proches. Elle a permis de mettre en exergue les attitudes et comportements des uns et des autres lorsqu'il est évoqué les études dans les universités arabo-islamiques. L'outil qui a servi à la collecte des données est la grille d'observation. Par ailleurs, observation a été faite de

certaines constructions dans la ville tels que les mosquées, les puits et les écoles (franco-arabes et arabes).

❖ **Récit de vie**

C'est une technique qui permet de s'introduire et de saisir de l'intérieur le monde des acteurs sociaux. L'enquête est alors traitée non plus simplement comme un objet à observer mais comme un informateur.

Cette technique a permis de rendre compte des événements passés et présents de l'existence de l'étudiant. C'est ainsi que des informations concernant la vie des étudiants et les raisons du choix d'étude ont pu être mises en exergue. L'accent a pu être mis sur leur parcours de vie : les traits communs à chacun ainsi que leurs particularités.

Hicks (2013) rend compte du bien-fondé de l'utilisation du parcours de vie dans la recherche. Cela permet selon lui la description de la façon dont la vie de chacun évolue par rapport aux transitions, selon diverses trajectoires dans différents domaines de la vie, en mettant l'accent sur l'importance de l'enchaînement et de la durée de ces transitions. Pour Carpentier et White (2013), au centre de la démarche empirique se trouve un souci de développer des techniques permettant une meilleure description de la pratique des acteurs, de leurs stratégies relationnelles et de leurs représentations sociales. La trajectoire situe les épreuves du quotidien et permet, lorsqu'observée dans son ensemble, d'identifier les points de passage, les transitions et les ruptures biographiques.

La trajectoire est une construction : ces histoires, avec leurs imperfections, réinterprétations, passages subjectifs et contradictions chronologiques, sont le matériau de base du chercheur. Les étudiants des

universités arabo-islamiques passent en général une longue période à l'étranger ; ce qui justifie aussi l'utilisation de la trajectoire biographique retraçant leur vie.

❖ **Entretiens semi-structurés et libres**

Dans le cadre de cette recherche, des entretiens ont été réalisés ; ils ont permis de recenser de façon précise des informations pour étayer la recherche. Les informations recherchées à cet effet concernaient la vie de l'étudiant, ceci avant et de retour du voyage. Il est à signaler à ce niveau que les entretiens exploratoires ont contribué à découvrir les aspects à prendre en considération et à élargir le champ d'investigation des lectures. Précisons qu'au départ il était prévu uniquement des entretiens semi-structurés mais sur le terrain il a paru intéressant et approprié de réaliser aussi des entretiens libres qui permettaient aux enquêtés de s'étendre sur leurs expériences de vie. En réalité, les narratifs sont d'une grande richesse et de nombreux thèmes sont abordés par l'acteur durant l'entrevue. Celui-ci peut commenter longuement un passage de sa trajectoire, donner ses impressions ou fournir des explications sur ses agissements.

2. Techniques de traitement et d'analyse des données

Les données collectées ont été traitées de façon manuelle. Dans un premier temps, les grilles d'observation ont été relues et corrigées. Dans un second temps, les données recueillies par le récit de vie et les entretiens ont été regroupées et catégorisées suivant les différents centres d'intérêts abordés et les

différents acteurs approchés. L'analyse de ces données s'est faite selon la sociologie compréhensive de Weber.

3. Durée de la recherche et chronogramme

Le travail théorique a débuté en février 2013 et s'est poursuivi jusqu'en juillet 2013. L'enquête sur le terrain a duré au total trois mois (août-septembre 2013 et août 2014). La réalisation du document final ainsi que les corrections ont été effectuées de septembre 2014 à avril 2016.

Le déroulement de la recherche se résume dans le tableau suivant :

Tableau II : *Chronogramme*

Activités	Période
Choix du sujet	février 2013
Elaboration du protocole de recherche	février 2013 à juillet 2013
Validation du protocole	août 2013 à août 2014
Collecte de données premières	
Elaboration des premières synthèses et appréciation de l'encadrement	
Suite et finalisation de la collecte des données	septembre 2014 à avril 2016
Rédaction du document	
Présentation des premières versions à l'encadrement	
Collecte de données complémentaires	
Rédaction de la version finale et dépôt	

Source : Réalisé à partir du point sur les recherches exploratoires.

4. Aspects éthiques et organisationnels

Pour faciliter l'enquête sur le terrain, le statut d'étudiante s'est avéré utile afin de convaincre les différentes autorités et enquêtés de l'importance de la recherche. Il leur a été fait part du sujet ainsi que des objectifs poursuivis, ce qui a favorisé le bon déroulement de l'enquête. Les différents groupes-cibles ont été informés des objectifs de l'étude, de l'utilité de leur participation et rassurés quant à la confidentialité de leurs réponses.

DEUXIEME PARTIE :
UNE OFFRE EDUCATIVE AU SERVICE DE
LA GOUVERNANCE ISLAMIQUE

CHAPITRE III : LES BOURSES ARABO-ISLAMIQUES A DJOUGOU : ELEMENTS EMPIRIQUES DE RECHERCHE

I. Les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires des bourses arabo-islamiques à Djougou

Bien que certains informateurs affirment que des femmes étudient dans les universités arabo-islamiques, tous ceux rencontrés à Djougou sont des hommes. Ils se caractérisent entre autres par leur âge, leur situation antérieure de formation, leurs motivations, les moyens d'obtention de la bourse.

1. Ages et situations matrimoniales

Les hommes approchés sont au nombre de dix-neuf (19) dont quatorze (14) Dendi, deux (2) Peulhs, un (1) Kotocoli, un (1) Bariba et un (1) Haoussa. Tous parlent la langue Dendi.

Le plus jeune a 26 ans et le plus âgé 59. Sur les 19 enquêtés, six (6) sont âgés d'au plus 32 ans parmi lesquels deux (2) sont mariés tandis que les quatre (4) autres sont célibataires. Les treize (13) autres enquêtés sont d'âge compris entre 37 et 59 ans tous mariés avec des enfants au moment de l'enquête.

2. Etudes suivies et formations antérieures à la bourse

Parmi les enquêtés, dix (10) ont suivi exclusivement des études arabes qui ont duré entre six (6) et quinze (15) ans. Quatre (4) ont suivi des études

françaises avant d'abandonner au profit des études arabes. Ils ont suivi les cours dans les écoles françaises pendant un nombre d'années variant de cinq (5) à treize(13) ans. Et pour ce qui concerne les études arabes, elles ont duré de deux (2) à huit (8) ans. Trois (3) ont suivi à la fois des études françaises et arabes ; les cours français se déroulaient en semaine et les cours arabes en week-end. Ceci pendant une durée de dix (10) à dix-neuf (19) ans. Deux (2) ont été dans des écoles franco-arabes où le français était enseigné comme deuxième langue et pour eux la période d'études étaient de dix (10) ans. Notons que tous suivaient des cours coraniques.

Aucun d'eux n'a suivi de formation supplémentaire avant l'obtention de la bourse sauf un (1) qui a suivis des cours de broderie.

3. Motivations et moyens d'obtention de la bourse

Parmi les personnes approchées, douze (12) ont fait par eux-mêmes le choix d'étudier dans les universités arabo-islamiques sans aucune raison particulière disent-ils. Sept (7) d'entre eux pour des raisons d'ordre religieux. Les autres pour des raisons diverses comme suivre les traces du père, étudier pour devenir juge ou encore pour participer à l'éducation des enfants en général. D'autres ont fait ce choix parce-que l'un estimait que le niveau n'était pas au Bénin et l'autre pour l'avenir de ses études. Quatre (4) des personnes enquêtées ont suivi les recommandations de leur père, une (1) de son alpha, une (1) autre de son ami et la dernière de son frère.

Pour ce qui concerne les canaux d'obtention de la bourse, six (6) des enquêtés ont fait des demandes au niveau des ambassades du Bénin et de la sous-région. Cinq (5) ont participé à des concours pour pouvoir en bénéficier,

quatre (4) ont fait des demandes par internet. Trois (3) par contre se sont vus proposés ces bourses après des tests ; une (1) personne a fait poster sa demande directement à la Mecque.

4. Pays d'accueil

Neuf (9) personnes de nos enquêtés ont bénéficiées de bourses d'étude en Arabie-Saoudite, deux (2) au Qatar et deux (2) au Koweït. Les autres au Soudan, en Malaisie, en Egypte, en Tunisie, au Liban et à Oman.

Des pays comme l'Arabie-Saoudite, le Qatar et la Malaisie ont été des seconds points de chute pour six (6) d'entre eux dont trois(3) pour ce qui concerne l'Arabie-Saoudite.

D'autres pays ont été parcourus pour des séminaires et conférences sur des thèmes ayant rapport à l'islam et à l'éducation. Il s'agit du Mali, du Niger, du Sénégal, du Burkina-Faso, de Singapour, de l'Indonésie, de la Suisse, de la Belgique, de l'Algérie, du Nigéria, de la Tunisie, du Togo, de la Côte-d'Ivoire, du Gabon, du Cameroun, du Tchad, de la Lybie, de la France, de la Turquie, de la Syrie, de la Guinée-Conakry, du Ghana, de Dubaï, du Caire et de l'Afrique du Sud.

5. Formations principales et autres formations dans les pays d'accueil

Parmi nos dix-neuf (19) enquêtés, huit (8) ont suivi des études de charria (jurisprudence islamique), six (6) la civilisation arabe et la religion islamique. Deux (2) ont étudié la pédagogie, deux (2) la traduction avec pour l'un la traduction arabe/français et pour l'autre celle arabe/anglais. Un (1) autre a étudié la finance islamique.

De tous les enquêtés, seuls trois (3) ont, en plus de leur formation principale, suivi dans ces pays d'accueil des formations complémentaires en informatique. Aucun des autres n'aurait suivi aucune autre formation.

6. Nombre d'années à l'extérieur et années de dispense

Selon les résultats de nos enquêtes, le nombre d'années passées à l'extérieur à la faveur de ces bourses d'études varie énormément d'un enquêté à l'autre, allant de 3 ans pour la moins longue, à 17 ans pour la plus longue durée. La majorité soit six (6) des enquêtés ont passé huit ans à l'extérieur, deux (2) quinze et deux (2) autres quatorze. Le reste a passé 3, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 16 et 17 ans à l'extérieur. Certaines personnes ont gardé ces bourses durant tout leur séjour. D'autres ont bénéficié de bourses d'études dans d'autres pays autres que le premier pays d'accueil. Aucun d'eux ne s'est marié dans ces pays d'accueil mais pour certains, il s'est agi d'y faire venir leurs femmes pendant quelque temps. Après autant de temps passé à l'extérieur, l'on s'attendrait à ce qu'ils s'établissent dans ces pays mais d'aucuns manifestent leur amour du pays d'origine tandis que les autres se sont vus opposé un refus face à leur volonté de rester : il leur a été rappelé leur devoir d'expansion dans leur pays natal.

La plupart des enquêtés ont recours à une dispense d'âge pour bénéficier des bourses d'étude. Ainsi les années de dispense varient de 2, 3, 6, 8, 17 à 19 ans.

7. Activités de retour au pays

Au-delà des économies qu'ils ont pu effectuer qui ont permis aux uns de se construire des habitations et de s'acheter des parcelles, les enquêtés de retour dans leurs pays ont exercé certaines activités. Six (6) sont devenus enseignants

de matières islamiques dans des écoles arabes et franco-arabes. Quatre (4) travaillent avec des ONG menant des activités comme la construction des ouvrages d'eau, des mosquées ou les prêches islamiques. Un (1) fait le commerce, et un (1) autre a sa boutique de maintenance informatique. Il y a un (1) qui se contente des aides apportées par la famille et les amis tandis que les six (6) restants font à la fois le commerce, l'enseignement et travaillent dans des ONG.

8. Sentiments par rapport aux études suivies et à la vision quant aux études que leurs enfants devront suivre

En ce qui concerne les sentiments éprouvés par rapport aux études suivies, quatorze (14) n'éprouvent aucun regret et cinq (5) quand même un peu ceci en raison de leur absence du marché du travail de leur pays. Ils disent que si cela était à refaire, ils veilleraient à avoir aussi des diplômes de type français afin de trouver à faire.

Dix (10) des enquêtés disent laisser le choix à leurs enfants quant aux études à faire ; toutefois, ils se doivent de suivre des études arabes avant toute chose. Les neuf (9) restants disent leur laisser le libre choix des études à faire.

9. Diplômes

Les enquêtés ont eu dans ces pays d'accueil des diplômes allant de la licence au doctorat. Plus particulièrement, dix (10) ont eu le master, quatre (4) la licence, trois (3) la maîtrise et un le doctorat. Le dernier n'avait pas obtenu son diplôme au moment de l'enquête ; il n'en était qu'à sa première année d'étude.

10. Travail dans les pays d'accueil

Dans les pays d'accueil, certains enquêtés ont eu à travailler ; ils sont au nombre de cinq (5). Certains ont travaillé comme guide de pèlerins, imam ou enseignant écrivant aussi des articles. D'autres ont travaillé dans des bibliothèques et des restaurants ou encore comme brodeur. Le reste n'a exercé aucune activité dans ces pays.

11. Critères d'obtention de la bourse et dossier à fournir

En Arabie-Saoudite et plus particulièrement à l'université du Roi SAOUD, au départ, il fallait une copie légalisée du diplôme du BAC, copie légalisée du relevé de notes, attestation de bonne conduite fournie par l'école, copie légalisée de l'acte de naissance, quatre photos d'identité, attestation de visite et de contre-visite, deux lettres de recommandations des professeurs. Actuellement il est nécessaire d'avoir tout ce qui précède mais en plus une copie légalisée du passeport ainsi que le casier judiciaire.

12. Bourses octroyées

Les étrangers bénéficiaires des bourses d'étude en Arabie-Saoudite ont les mêmes avantages que les étudiants nationaux que ce soit concernant la gratuité des études, l'hébergement, la prise en charge sanitaire ou le montant de 840 Riyals par mois pour la licence, 890 Riyals pour le master et 1000 Riyals pour le doctorat (soit environ 125.000 FCFA, 135.000 FCFA et 150.000 FCFA).

Le montant des allocations allouées aux apprenants dans les autres pays notamment au Qatar, s'élève à une somme de 300 Riyals (environ 45.000 FCFA) pour le cycle secondaire et à 500 Riyals pour l'université (75.000

Photo 3 : *Forage à Léman Mande en 2007, don du Qatar*

Photo 3



Source : cliché FOUSSENI, 2015

L'inscription figurant sur la photo 1 fait référence à une Sourate du Coran : « une bonne action est récompensée au paradis ». La photo 2 souligne l'importance de l'eau : « l'eau est source de vie ».

Les mosquées quant à elles sont l'œuvre la plupart du temps de bienfaiteurs de l'Arabie-Saoudite et du Koweït.

Photo 4 : *Mosquée à Ga en 1996, don du Koweït*

Photo 5 : *Mosquée en 2013, don de l'Arabie-Saoudite*

Photo 4



Photo 5



Source : cliché FOUSSENI, 2015

Les écoles de types arabes sont des dons provenant en grande partie de l'Arabie-Saoudite.

Photo 6 : *Ecole arabe à Ga en 2013, don de l'Arabie-Saoudite*

Photo 6



Source : cliché FOUSSENI, 2015

Notons que les orphelinats, mini-campus, et même pont sont aussi des infrastructures résultant de différents dons de ces pays.

Photo 7 : *Mini-campus à Founnga 2 en 2003, don de l'Arabie-Saoudite*

Photo 7



Source : cliché FOUSSENI, 2015

Photo 8 : *Orphelinat, don d'un particulier du Koweït.*

Photo 8



Source : cliché FOUSSENI, 2015

Photo 9 : Pont en 2013 à Léman Mandé, don d'un particulier du Koweït

Photo 9



Source : cliché FOUSSENI, 2015

Les instituts féminins ne sont pas non plus restés en marge.

Photo 10 : Institut féminin en 2004 à Léman Mandé, don d'un particulier du Qatar

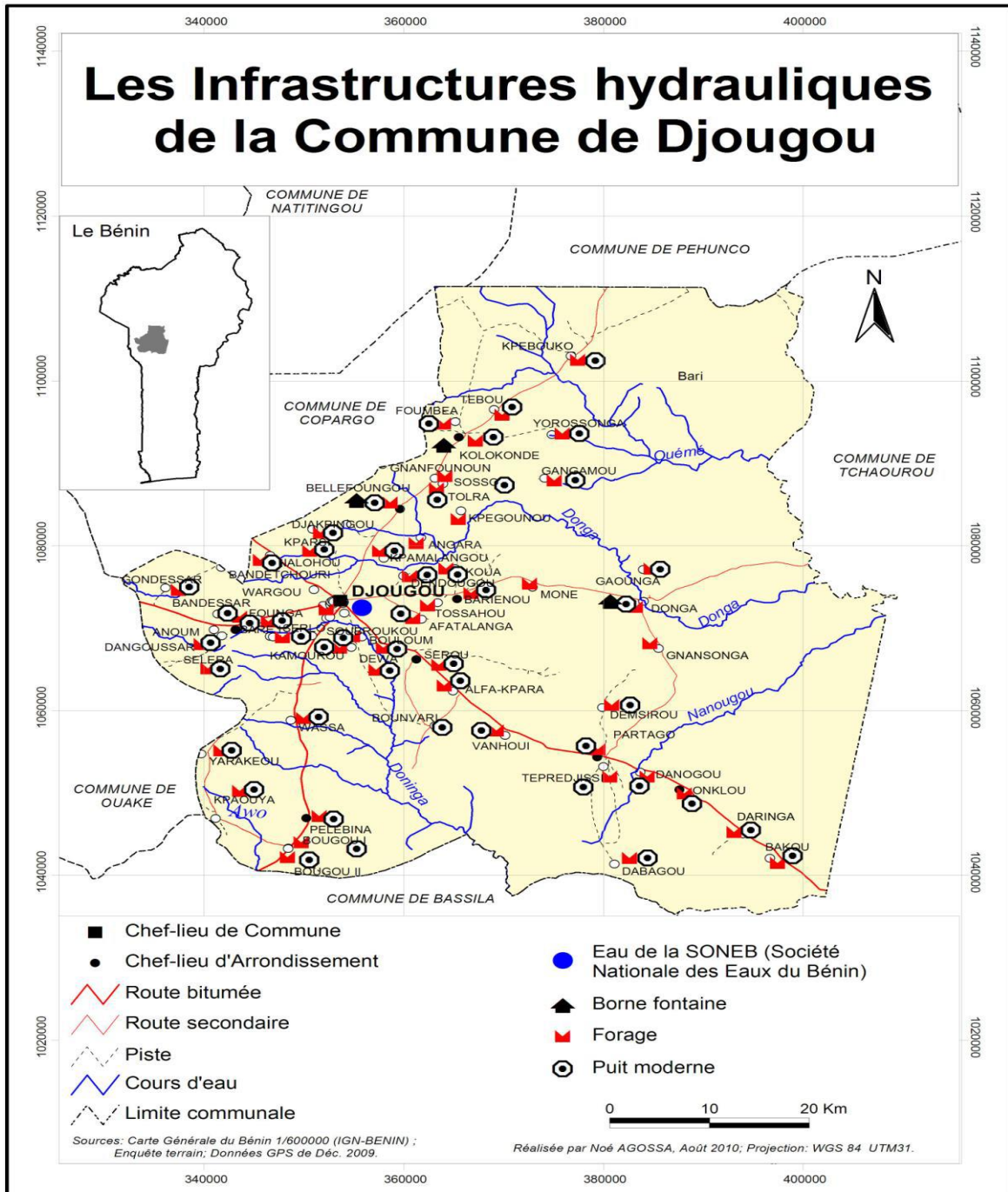
Photo 10



Source : cliché FOUSSENI, 2015

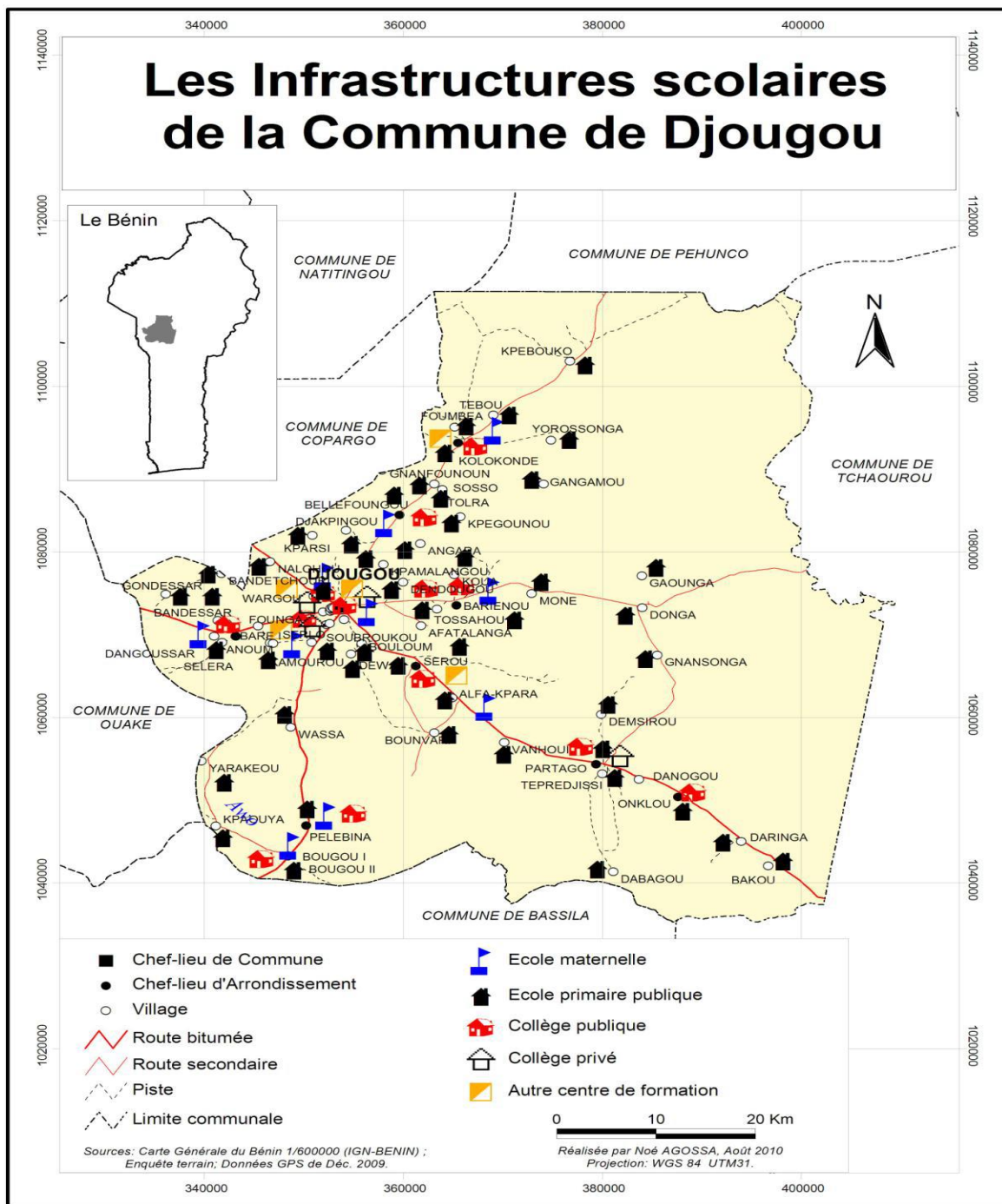
Ces différents ouvrages dans la ville de Djougou sont construits sans l'aval des autorités en place.

Carte 1 : Les infrastructures hydrauliques de la commune de Djougou



Source : PDC Djougou (2010 : 50)

Carte 2 : Les infrastructures scolaires de la commune de Djougou



Source : PDC Djougou (2010 : 45)

CHAPITRE IV : LES BOURSES ARABO-ISLAMIQUES A DJOUGOU : ENTRE OFFRE EDUCATIVE ET PROMOTION D'ESPACES DE GOUVERNANCE ISLAMIQUE

I. Les bourses arabo-islamiques : une réponse à l'offre éducative

1. Eléments de profil des bénéficiaires

En général, les bénéficiaires des bourses d'études dans les universités arabo-islamiques sont des jeunes ayant abandonné à un moment ou à un autre le cursus éducationnel béninois.

Après l'abandon des cours dans le système éducatif formel béninois, la plupart d'entre eux poursuivent leurs études dans des écoles arabes ou franco-arabes de la sous-région (Togo, Niger, Nigéria). Certains enquêtés n'ont même jamais été à l'école française ; ils ont suivis uniquement des cours dans des écoles arabes à enseignement islamique en général. Ceci s'explique aussi par le fait que les parents ont peur qu'en envoyant leurs enfants dans une école française, ils n'y perdent leur religion (l'islam).

Deux tranches d'âge sont rencontrées : la première concerne celle de 37 à 59 ans. Le statut de « marié » est systématique chez ceux-ci. On y dénombre des ressortissants des communautés sociolinguistiques que sont les Dendi, les Peulhs, les Kotokoli, les Bariba et les Haoussa. Ils ont tous des enfants d'un

nombre variant d'un (01) à vingt-huit (28) et pour la plupart d'autres enfants à charge d'un nombre allant de deux (02) à vingt (20). Notons que leurs propres enfants vivent tous avec eux (sauf ceux déjà mariés).

La seconde tranche d'âge concerne les jeunes de 26 à 32 ans, tous Dendi. On y découvre plus de célibataires que de mariés.

Sur l'ensemble des bénéficiaires, l'islam est la confession religieuse d'origine.

2. Les bourses arabo-islamiques, une opportunité

L'accès à une bourse d'étude est conçu comme une opportunité pour la poursuite des études. A Djougou les aspirants à ces bourses formulent généralement les demandes en direction des pays de la sous-région comme le Niger mais sans grands résultats. Plus particulièrement, ils préfèrent postuler dans les universités d'Arabie-Saoudite parce que les bourses offertes par les pays tels que le Koweït, la Lybie ou le Qatar ne présentent pas autant d'avantages que celles offertes par l'Arabie-Saoudite. Les étrangers bénéficiaires des bourses d'étude en Arabie-Saoudite ont les mêmes avantages que les étudiants nationaux que ce soit concernant la gratuité des études, l'hébergement, la prise en charge sanitaire ou le montant substantiel de 840 Riyals par mois pour la licence, 890 Riyals pour le master et 1000 Riyals pour le doctorat (soit environ 125.000 FCFA, 135.000 FCFA et 150.000 FCFA). Alors que le montant des allocations attribué aux apprenants dans les autres pays notamment au Qatar, s'élève à une somme de 300 Riyals (environ 45.000 FCFA) pour le cycle secondaire et à 500 Riyals pour l'université (75.000

FCFA) ; ces montants sont multipliés par dix (10) s'agissant des bourses allouées aux nationaux selon les enquêtés.

Et comme le dit Z.A., *L'Arabie-Saoudite est le berceau de l'islam ; on peut avoir là facilement les connaissances et c'est là qu'on recrute le plus d'étrangers. Il y a beaucoup d'universités et plus de chance là donc.* (Z.A.,12/08/14, Sérotago). D'autres postulants à ces bourses le font pour des raisons d'ordre religieux. Ainsi plusieurs font cette démarche en particulier vers l'Arabie-Saoudite *...car ils y pratiquent le vrai sens de la religion ; pas le Maroc car entaché par les Français.* (Z.T., 30/08/13, Riad).

En Arabie-Saoudite, le niveau requis pour les études est le BAC, ce qui n'est pas le cas en général dans les autres pays qui octroient des bourses aux détenteurs du BEPC et même du CEP. Les autres critères de sélection pour l'Arabie-Saoudite sont les suivants : avoir deux (02) lettres de recommandation et être âgé de 17 ans au moins et de 25 ans au plus. A ce propos, il est instauré au niveau des postulants un processus de dispense d'âge pouvant aller de deux (02) à dix (10) ans. Cette situation est aussi liée au fait qu'en Arabie-Saoudite l'étude des dossiers peut parfois durer cinq (5) années. De plus depuis 2006, il est exigé une lettre du ministère de l'intérieur ou de l'enseignement supérieur mais étant donné que ce n'est pas facile à obtenir, les lettres sont plutôt signées par le maire ou les CA (chefs d'arrondissement). Par ailleurs, il a été ajouté au dossier à fournir une copie du passeport et une copie du casier judiciaire.

Selon les enquêtés, des pays comme la Tunisie, le Maroc, l'Algérie offrent désormais des bourses affiliées à l'Etat. Mais cela semble être difficile d'accès et les postulants doutent de la neutralité et de l'objectivité requises lors de l'étude des dossiers. Et c'est pour cette raison qu'ils ne veulent pas d'une

telle association pour les dossiers du pays du Golfe.

L'échec scolaire apparaît comme un justificatif des études dans les universités arabo-islamiques ; mais il ne faut pas occulter le manque de moyens financiers qui entrave l'étude dans des écoles françaises. Ainsi les apprenants n'ont d'autres choix que de se rabattre sur les écoles arabes de leur milieu qui leur étaient plus favorables. Les postulants aux bourses d'études dans les universités arabo-islamiques y entrevoient la possibilité d'un lendemain meilleur. Cela apparaît aussi comme une opportunité à saisir surtout parce que les études proposées dans ces universités sont en lien direct avec les cours suivis dans les écoles arabes. Mais précisons que les études dans les universités arabo-islamiques se font aussi par choix d'un aîné ayant déjà fait l'expérience, par choix d'un parent ou de l'alpha. Toutefois, comme l'indique ces commentaires, le choix d'accéder aux bourses arabo-islamiques est aussi perçu par le bénéficiaire comme un devoir et avant tout un choix personnel. *Je dois comprendre la langue du pays mais aussi celle de ma religion et en tant que musulman, je dois étudier l'islam pour vivre en paix.* (D.M., 12/08/14, Soubroukou) ou *étudier l'islam, c'est toute la vie, tout est dans l'islam ; je serai capable dans tous les domaines c'est ce que veut l'islam.* (M.R., 21/08/13, Zintori). Ou encore *je suis né pour faire la religion donc un devoir.* (D.S., 20/08/13, Zintori). Un autre encore : *C'est le travail de Dieu.* (Z.T., 30/08/13, Riad). D'autres estiment qu'ils doivent étudier *tu dois étudier l'islam pour pouvoir en parler et étudier la charria pour montrer aux chrétiens que l'islam n'est pas terroriste et parce-que dans le droit tout est dit.* (K.B., 13/08/14, Sassirou).

Et ils ne semblent pas regretter ces choix d'études comme en témoignent

ces affirmations. L'un dit : *Oui je referai les mêmes choix à cause des forts coûts de l'école française.* (S.A., 30/08/13, Irikpèganan). Un autre : *oui je referai les mêmes choix car c'est ce qui me plaît mais par intérêt aussi. Après la mort il y a la vie, faire tout ça en paix, être accepté par Dieu, c'est un prestige pour la famille.* (Y.I., 28/08/13, Riad).

Le choix d'étudier dans les universités arabo-islamiques semble être libre mais pas toujours en ce qui concerne le domaine d'études.

3. Du contenu de l'offre éducative

Certains pays laissent aux étudiants le libre choix des filières à suivre, ce qui n'est pas le cas de l'Arabie-Saoudite. En effet, les postulants en Arabie-Saoudite sont tenus de suivre des études islamiques. Les enquêtés approchés suivent des études islamiques comme la charria, le droit islamique même si certains ont étudié la langue arabe. Cependant, des réformes intervenues font que, désormais, on assiste à l'instauration d'une année préparatoire pour le choix d'une filière en cas d'obtention d'une bonne mention. Dans le cas contraire, il est imposé aux étudiants des filières de littérature arabe et d'éducation islamique. Toutefois, les apprentissages se rapportant à l'islam sont systématiques. Il s'agit notamment de l'économie islamique et de la politique islamique. Pour les apprenants, cela est normal. Ils estiment qu'ils se doivent en tant que « bons musulmans » de connaître en profondeur leur religion. Aussi admettent-ils que cela participe de la récompense dans l'au-delà.

II. Des espaces de gouvernance islamique aux questionnements sur les trajectoires socioprofessionnelles des bénéficiaires

1. Les œuvres sociales au service de la promotion d'espaces de gouvernance islamique

Les associations et ONG (Organisations Non Gouvernementales) sont souvent en collaboration avec les pays arabes dont ils obtiennent le financement et au sein desquels évoluent les étudiants et diplômés des universités arabo-islamiques. Elles rendent ainsi compte d'un mode associatif de gouvernance locale. Ces associations et ONG ont pour principales activités les prêches, la construction des mosquées, des écoles arabes mais aussi des puits. Ce dernier point se justifiant par le manque d'eau potable dans la région. En effet, près de la moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable (Carte 1 : 44) ; ce qui constitue une véritable préoccupation. Les puits semblent constituer de ce fait la solution idéale pour pallier à une telle situation. Cependant, vu la profondeur de la nappe phréatique, il est impossible pour la population faute de moyens de pouvoir y faire face et les autorités habilitées n'arrivent pas à couvrir tous les besoins dans ce sens. Dans ces conditions, la construction des puits mais aussi des forages est un point important dans le processus d'islamisation et précisément dans l'établissement des espaces de gouvernance islamique car répondant généralement à des règles islamiques. Notons que ces ouvrages hydrauliques n'ont reçus aucun aval officiel avant leur construction. Il n'est fait état d'aucun enregistrement ou demande d'autorisation ; les puits et

forages prolifèrent dans la région sans existence officielle et ne sont pas toujours conformes aux règles de sécurité en vigueur.

Ainsi, le chef service eau (CSE) à Djougou M. Tchalédji ne fait état d'aucune coopération sauf pour le fonds Saoudien où cela s'est fait de gouvernement à gouvernement. Il précise que ces ouvrages d'eau ont été faits dans la Donga, l'Atacora, le Borgou et l'Alibori et étaient en grande majorité des forages avec pompes à motricité humaine (ouvrages simples) ; les normes en vigueur ayant été respectées à ce niveau. Les autres ouvrages qui ne relèvent pas de ce fonds ne jouissent d'aucune coopération avec le service eau et ne respectent pas les normes en vigueur selon le CSE. Normalement il faut aller jusqu'à soixante-dix (70) m de profondeur mais ces ouvrages qui sont plutôt des puits traditionnels ou des forages à manœuvre électrique n'ont généralement que vingt (20) à trente (30) m de profondeur. En réalité le service eau suit pour chaque commune un plan de financement par ordre de priorité or ces ouvrages se font tout azimuts. C'est ainsi que plusieurs de ces ouvrages hydrauliques se retrouvent dans le même secteur. On ne peut les interdire étant donné qu'aucun décret de loi n'a encore été voté en la matière. Et surtout au regard des problèmes d'eau rencontrés par la population, un soulèvement serait à craindre. Notons aussi que ces ouvrages ne font l'objet d'aucune analyse susceptible de garantir la qualité de l'eau.

De même, la construction des écoles arabes ne fait état d'aucun enregistrement officiel comme le montre cette carte des infrastructures scolaires de Djougou (Carte 2 : 45) où seules sont enregistrées les écoles françaises.

Les mosquées constituent également des ouvrages cruciaux dans ce processus d'islamisation.

L'inscription figurant sur la photo 1 témoigne de l'importance accordée à la foi et au religieux par rapport à la référence faite à une Sourate du Coran : « une bonne action est récompensée au paradis ». Le don fait en construisant ce puits participe certes d'une aide mais vend dans le même temps l'idée d'une religion. La photo 2 vient renforcer cette idée générale en soulignant l'importance de l'eau : « l'eau est source de vie ». Ainsi l'idée est de pourvoir à un besoin réel pour véhiculer un certain message religieux.

Les mosquées sont des lieux de prière créant un lien fort de socialisation. Vu l'importance de ces ouvrages dans la ville, il peut être noté l'influence qu'elles ont dans la ville en matière de religiosité notamment musulmane.

Il n'est plus à démontrer l'importance du savoir et de celui qui l'apporte. Construire ces différents lieux où se distille le savoir se présente comme le moyen de véhiculer des faits notamment religieux.

Tout ceci témoigne de la forte implication des pays arabes dans le domaine du social que ce soit en ce qui concerne les orphelinats ou la construction des ponts et des instituts féminins. Toutefois, tous ne sont pas intéressés par le travail dans les ONG comme en témoigne cet enquêté : *je ne suis pas intéressé par l'ONG car cela peut me faire dévier.* (Z.A.,12/08/14, Sérotago).

Ces différents ouvrages dans la ville de Djougou construits sans l'aval des autorités en place rendent compte de l'autonomie manifeste des espaces de gouvernance islamique dans la région. Ils se démarquent et se rendent indépendants vis-à-vis de l'Etat. Et c'est ainsi que l'on assiste à la construction d'une communauté islamique répondant à ses propres règles.

2. La construction d'une communauté islamique

A Djougou, le développement des bourses arabo-islamiques participe de la construction progressive d'une communauté islamique entre les ex bénéficiaires. Il se développe une certaine solidarité entre musulmans et ceci se remarque par les aides qu'ils s'apportent l'un à l'autre au travers de diverses associations dont ils font partie. Comme le dit Coulon, dans bien des cas, la force du groupe qui autrefois s'organisait dans des structures de parenté, de clans ou de classes d'âge revit aujourd'hui dans la communauté musulmane (Coulon, 1983 : 51-52).

L'une des manifestations les plus vivantes de cette sociabilité à Djougou réside dans la pluralité des associations musulmanes locales qui se retrouvent un peu partout. Certaines sont davantage des sociétés de défense et de promotion de l'islam. Mais au-delà de leur diversité et de leurs finalités religieuses, elles fonctionnent comme de véritables réseaux de solidarité et de représentation du groupe (ibid. : 52-53).

La véritable fonction de la division du travail est de créer entre deux ou plusieurs personnes un sentiment de solidarité comme le fait remarquer Durkheim (1994). Cependant, avec les diplômés et étudiants des universités arabo-islamiques chez lesquels s'observe une forte solidarité, il n'est pas tant question de division de travail. Durkheim parle à ce propos d'une prépondérance progressive de la solidarité organique. Toutefois, à Djougou et plus précisément dans cette communauté que forment ces étudiants, il s'agit plus d'une solidarité de type mécanique. Dirait-on qu'au mépris de tout développement, Djougou soit resté « primitif » comme le souligne l'auteur quand il qualifie ainsi toute société mettant en jeu ce type de solidarité ? Cependant non, Djougou est une ville en

pleine expansion et ne saurait être targuée de primitive. Nous parlerons plutôt d'un fort lien rattaché aux valeurs islamiques dominantes notamment celles qui ne souffrent d'une quelconque différence quant à la mise en pratique des règles musulmanes... Et il ne serait pas très judicieux à ce niveau d'appuyer l'auteur quand il dit que « même là où elle est la plus résistante la solidarité mécanique ne lie pas les hommes avec la même force que la division du travail » (Durkheim, 1994 : 127). Si, en l'occurrence lorsque cela est sous-tendu par un fort lien notamment religieux dans ce cas. Il est vrai que la division du travail fait des individus des « échangistes » en créant tout un système de droits et de devoirs qui les lient ainsi de façon durable. La particularité de cette communauté réside en ce qu'elle a aussi un système de droits et de devoirs auquel elle est astreinte de par la religion musulmane partagée cependant toujours avec une solidarité mécanique. Les associations en présence réunissent en général des musulmans qui se soutiennent les uns les autres tout en œuvrant pour la promotion des espaces de gouvernance islamique à travers les différentes œuvres sociales dont elles assurent la construction dans la ville. Cette promotion de ces espaces s'envisage sous diverses formes allant des prêches à la construction des mosquées, des puits, des écoles arabes et franco-arabes. Mais elle se manifeste aussi à travers les dons faits lors du ramadan et du *Hajj*.

3. Le questionnement sur l'employabilité des diplômés

La langue arabe est considérée comme consubstantielle à l'islam. La formation en langue arabe irait donc de pair avec des pratiques culturelles et religieuses particulières. En ce sens, les arabophones ne sont pas considérés comme ayant eu la même formation que les autres diplômés. Ce qui frustre plus

d'un comme cet informateur : *le terme d'islamologue comme celui d'arabisant est péjoratif : ce n'est pas tout le monde qui a fait des études islamiques mais ils sont considérés ainsi car ils ont fait des pays arabes or il y a des exemples d'amis qui ont fait théologie et une autre filière et qui sont devenus prêtres et fonctionnaires.* (D.F., 29/08/13, Irikpêganan). Et un autre qui abonde dans son sens en disant : *le clergé a le pouvoir donc l'islam ne peut émerger ; reconnaître ces diplômés, c'est reconnaître, accepter l'islam.* (A.R., 11/08/14, Kilir).

Dans l'orientation des apprenants d'ailleurs, le choix de l'enseignement arabo-islamique répond en partie à des injonctions religieuses familiales, même si parfois elles ne sont pas formulées de façon explicite. Une grande partie des étudiants des universités arabo-islamiques peinent ainsi à faire reconnaître la valeur professionnelle de leurs diplômes. Ils sont la plupart du temps orientés dans des filières littéraires, théologiques et juridiques, confortant ainsi la représentation dominante associant l'arabe à l'enseignement religieux. Ce qui rend difficile de retour au pays l'accession à un travail à leur convenance. Il ressort des enquêtes de terrain qu'il n'y a pas d'équivalence des diplômes obtenus par les étudiants des universités arabo-islamiques sur le marché du travail béninois. En premier lieu, il y a l'inadéquation avec la langue de travail du pays, ces diplômes étant pour la plupart arabes. Ces diplômés comprennent aussi peu ou même pas du tout le français. En deuxième lieu, il y a l'inadéquation des études suivies avec les offres du marché. En effet, ils ont suivis essentiellement des études islamiques or le Bénin n'est pas un pays islamique. Il est donc quasiment impossible pour eux de trouver à faire dans ce contexte. Le chômage ou la reconversion dans des activités qui ne relèvent pas de leur formation initiale deviennent alors leur porte de sortie.

Les compétences acquises ne sont donc pas systématiquement conçues comme les besoins réels du marché de travail au Bénin. Il est donc quasiment difficile pour ces diplômés de s'offrir des chances d'insertion socioprofessionnelle dans un tel contexte. Lorsque ces diplômés sont interrogés sur cet état de chose, la réponse enregistrée est pratiquement la même que celle-ci exprimée par ces informateurs : *celui qui vit doit manger et celui qui meurt, c'est que sa part est finie chez Dieu, c'est pour ça il meurt. Pas de préoccupation d'argent, c'est Dieu qui donne.* (D.S., 20/08/13, Zintori). Ou *c'est Dieu qui récompense.* (Y.S., 22/08/13, Irikpêganan)

Cependant plusieurs des enquêtés estiment que la faute incombe à l'Etat en ce qui concerne leur situation de chômage. *L'Etat béninois doit ouvrir les opportunités, même le Togo est plus ouvert aux pays arabes que le Bénin, même les USA pourquoi pas le Bénin. Ils(les diplômés des universités arabo-islamiques) ont la morale, ce qui manque au Bénin. Un islamologue est seulement respecté dans les quartiers religieux et groupements religieux. Et il faut selon cet informateur montrer à l'Etat béninois qu'ils sont capables ; ce que c'est que l'islam, voir au-delà des petits groupes terroristes car eux-mêmes combattent cela ; l'islam c'est la paix. Aussi, il faut avoir un ministère des affaires religieuses et un islamologue comme ministre et faire diriger le pays par des islamologues serait vraiment mieux.* (M.R., 21/08/13, Zintori)

Pourtant, beaucoup d'autres ne veulent en aucun cas être de près ou de loin mêlés aux affaires étatiques. Ainsi ils affirment que : *on ne s'intéresse pas à l'argent de l'Etat, haram saleté des hommes. Ex : l'argent de retraite : tu ne travailles pas et tu prends l'argent ; on ne pratique pas la charria.* (Y.M., 22/08/13, Basara). *Le travail dans le gouvernement c'est comme être voleur et*

prisonnier et la religion condamne cela. (Y.I., 28/08/13, Riad).

4. Les alternatives à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés

Les diplômés des universités arabo-islamiques qui ne se retrouvent pas sur le marché du travail béninois, exercent des activités comme l'agriculture, l'élevage, le commerce pour s'en sortir financièrement. Nonobstant cela, ils travaillent avec des ONG en collaboration avec des pays arabes généralement et sont payés entre 60.000 et 120.000 FCFA. Ce qui les place bien au-dessus de ce que gagne le Béninois moyen.

Ils enseignent aussi désormais pour la plupart dans des écoles arabes et/ou coraniques à titre bénévole ou payant selon les cas. Notons que certains le faisait bien avant leurs études dans les universités arabo-islamiques. Aucun d'eux n'a une fonction au niveau de l'Etat béninois, ce malgré leurs diplômes allant de la licence au doctorat. La question pourrait être posée de savoir les raisons du retour au pays de ces diplômés alors qu'ils pouvaient être valablement engagés par ces pays où ils ont effectués les études. La réponse donnée invariablement est qu'il s'agit de leur devoir de servir les leurs quant à la bonne connaissance de l'islam et sur la façon de se comporter en général dans la vie. Il s'agit pour eux d'enseigner les valeurs prônés par l'islam, de promouvoir cette religion. Certains diplômés ont manifestés le désir de rester dans ces pays, mais il leur a été opposé un refus catégorique. Notamment il leur a été rappelé leur devoir d'expansion de la religion dans leur pays d'origine. Notons qu'ils espèrent cependant un changement dans leur statut de "chômeurs" au Bénin à l'instar de ce qu'il se passe dans les pays de la sous-région. Ils effectuent pour ça au travers de groupements auxquels ils appartiennent bon nombre de démarches

afin ne serait-ce que de travailler en tant qu'interprète dans leur pays de manière officielle. Ces étudiants précisent que s'il y avait quelque chose à faire pour remonter le temps, ils veilleraient à avoir aussi des diplômes de l'école française afin de ne pas manquer des opportunités de travail. Et de plus en plus actuellement, les étudiants préfèrent se tourner vers les filières non exclusivement islamiques pour trouver à faire. Dans ce contexte, quelques apprenants ont suivis des formations supplémentaires dans le domaine de l'informatique, d'autres se sont perfectionnés dans le domaine du commerce. Ce qui a permis à l'un d'avoir sa boutique d'informatique et aux autres de s'établir dans le commerce de tissus, bijoux et autres. Aussi les différentes économies relevant des bourses perçues ou des petits travaux comme traducteurs effectués dans les pays d'accueil ont permis à bon nombre d'entre eux de s'établir avec soit un commerce, soit la construction et/ou l'achat de parcelles dans leur pays d'origine. D'autres par contre évoquent l'amour de la terre natal pour justifier le retour au pays. Ces diplômés ont passé entre sept (07) et dix-sept (17) ans à l'étranger notamment pour leurs études. Signalons que contrairement à ce que l'on pourrait croire, ils sont pour la plupart satisfaits de leur sort et se remettent à Dieu qui *pourvoira*. Ils sont tous des maîtres coraniques à la maison pour leurs enfants et de manière particulière, quelques-uns ont pour apprenants des enfants d'ailleurs, ceci soit à la maison, soit dans des écoles à eux.

En général concernant les études dans les universités arabo-islamiques le type d'entrée est le même, cependant il ne présage pas de manière figée de la suite de la trajectoire. De manière générale, il s'agit de personnes n'ayant pas trouvé leur place dans le système éducatif formel, en l'occurrence français. Les bourses arabo-islamiques semblent être alors une opportunité pour eux de

s'accomplir socio professionnellement. Toutefois ils sont contraints de suivre des études islamiques et pour la plupart malgré leurs grands diplômes, ne se retrouvent pas sur le marché professionnel formel de retour dans leur pays. Comme le dit Rouadjia (1990 : 132), « ... les arabisants, même titulaires de diplômes supérieurs, n'ont pas leur place dans l'industrie moderne ... ». L'on fait ainsi avec lui le constat d'un échec de l'arabisation au plan professionnel. Ils sont plus un instrument de promotion des espaces de gouvernance islamique.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR LA THESE

Cette recherche a servi de façon précise à mettre en exergue les raisons du choix d'études dans les universités arabo-islamiques et celles qui sous-tendent l'attribution des bourses arabo-islamiques à Djougou. Elle a aussi permis de faire ressortir la situation socioprofessionnelle des diplômés de retour dans leur pays et montré dans quelle mesure ils sont des éléments de propagande de la foi islamique et précisément du développement des espaces de gouvernance islamique dans ce milieu. Les raisons du choix d'étude concernent la volonté de sortir de situations précaires dues à un manque de moyens financiers. Mais aussi dans l'espoir de trouver une échappatoire au système formel d'enseignement qui ne répond plus à leurs attentes. Au delà de cela, ils sont dans une logique particulière de mieux connaître leur religion. Cependant, ces diplômés des universités arabo-islamiques de retour au pays ne trouvent pas à faire dans le domaine de leur compétence. Ceci s'explique par le fait de l'inadéquation de leurs diplômes avec les propositions faites sur le marché béninois du travail. Il est aussi à noter qu'ils comprennent à peine le français pour la majorité alors que cela est bien la langue de travail du pays dans lequel ils vivent. Ce qui ne saurait servir leurs attentes en matière de travail. Notons aussi que les pourvoyeurs de ces bourses d'études s'inscrivent dans une instrumentalisation de ces étudiants en leur imposant la filière à faire (à tendance islamique) ou du moins des cours islamiques. De plus, il est exigé aux diplômés le retour dans leur pays d'origine afin d'y faire connaître l'islam et de la propager. Ils deviennent pour la plupart maîtres coraniques, bénéficiant d'aides substantielles d'ONG dont ils sont

membres actifs. Les différents modes de gouvernance en place à Djougou sont de type associatif renforcé par le type religieux.

Il s'agit pour la suite d'apporter quelques éclaircissements surtout en ce qui concerne la frustration accumulée du fait de leur absence sur le plan du marché béninois du travail. L'Homme ne peut vivre sans croyance et Ratzinger (le pape Benoit XVI) cité par Guillebaud (2005) le disait bien : « la foi est la forme irréductible au savoir et sans commune mesure avec lui, d'une prise de position de l'homme à l'égard de l'ensemble de la réalité ». La foi fait avoir une certaine vision des choses constituant le miroir au travers duquel est vu le monde. Elle peut amener à faire des choix, à prendre des décisions qui ne sont pas forcément rationnelles. Ainsi la foi peut expliquer l'instrumentalisation des diplômés et étudiants des universités arabo-islamiques. Or la laïcité dans un pays suppose la liberté de croyance ; cette croyance n'engageant que ceux qui y adhèrent et leur imposant de ne point la soumettre aux autres. Ratzinger précise que le zèle des nouveaux convertis constitue une pathologie de la croyance. En effet, les « nouveaux convertis » font preuve d'un excès de zèle dans la manifestation de leur foi, de leur nouvelle croyance. Ratzinger ajoute que croire est certes un besoin individuel mais surtout une affaire relationnelle : on ne croit jamais seul. L'on a besoin alors forcément de rallier à soi, à sa cause et à sa croyance, plus de personnes. Rouadjia précise que « ... la religion n'est pas seulement culte de Dieu et allégeance à l'autorité établie. Elle pourrait servir d'expression au mécontentement et d'instrument de lutte aux mains de tous les exclus du bénéfice du système politique » (Rouadjia, 1990 : 289).

En effet, les étudiants et diplômés des universités arabo-islamiques sont des foyers de construction identitaires en gestation. Leur absence du marché du

travail béninois constitue une menace pour l'amélioration de la situation socioéconomique d'une catégorie de jeunes diplômés. Dans ces conditions, les risques d'une « communauté marginalisée » sont évidents. Une telle situation légitime une interrogation sur l'articulation entre les formations dans les espaces religieux et l'intégration socio professionnelle des jeunes dans un contexte de laïcité!

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABDOULAYE, G., 2003. "Les diplômés Béninois des universités arabo-islamiques : une élite moderne „déclassée“ en quête de légitimité socioreligieuse et politique“, *in Arbeitspapiere/ Working Papers Nr. 18*, Mainz, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität, 22p.
- BOURDIEU, P., 1966. "La transmission de l'héritage culturel“, *in Le partage des bénéfices : expansion et inégalités en France*, Paris, Ed de Minuit, pp 383-420.
- CARPENTIER, N. et WHITE, D., 2013. "Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation“ *in Sociologie et sociétés*, vol. 45, n° 1, Montréal, Ed les Presses de l'Université de Montréal, pp 279-300.
- Centre International de Recherche et d'actions pour le Développement Local (CIRADeL.be), 2010. *Plan de Développement Communal (PDC) deuxième génération*, Parakou, 113p.
- CISSE S., 1992. *L'enseignement islamique en Afrique noire*, Paris, L'harmattan, 211p.
- COULON, C., 1983. *Les musulmans et le pouvoir en Afrique Noire*, Paris, Karthala, 182p.
- DELCAMBRE, A-M, 1999. "L'islam“, *in coll. Repères*, Paris, Ed la découverte, 120p.
- DURKHEIM, E., 1994. *De la division du travail social*, Paris, Quadrige/PUF (3è Ed), 416p.

- ETIENNE, B., 1987. *L'islamisme radical*, Paris, Hachette, 317p.
- FRANCOIS, P. et VANZANTEN, A., 2013. "L'entretien biographique, principes généraux", in *Méthodologie qualitative*, Paris, 15p, [http : // Pierre François.wifeo.com/documents/lentretien-biographique---principes-gnraux.pdf](http://Pierre.Francois.wifeo.com/documents/lentretien-biographique---principes-gnraux.pdf) (17/05/2013 à 10h45mn).
- GARAUDY, R., 1990. "Intégrismes" in coll. « en libertés », Paris, Ed Pierre Belfond, 194p.
- GIRARD, A., 1961. "La réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets" in *Travaux et documents*, Vol n°38, Paris, PUF, 355p.
- GLASSE, C., 1991. *Dictionnaire encyclopédique de l'islam*, Paris, Bordas Ed française, 444p.
- GUILLEBAUD J-C., 2005. *La force de conviction*, Paris, Ed du seuil, 389p.
- GUYOT, S., 2008. "Une méthodologie de terrain 'avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements'", in *Communication au colloque « A travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie »*, Arras-France, HAL, 14p.
- HICKS, P., 2013. "L'analyse sociale au sein d'une société habitante : pertinence des perspectives fondées sur les parcours de vie dans l'élaboration des politiques", in *Sociologie et sociétés*, vol. 45, n° 1, Montréal, Ed les Presses de l'Université de Montréal, pp 301-333.
- INSAE, 2013. *Résultats provisoires du RGPH4*, Cotonou, Ministère du développement, de l'analyse économique et de la prospective, 8p.
- LE PLAY, F., 1874. *La Réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, Tome III, Commissaire

- général aux Expositions universelles de 1855 et 1862, Paris, Henri Plon, 723p.
- MAUSS, M., 2012. *Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Quadrige/PUF (2è Ed), 252p.
 - MOATASSIME, A., 1996. *Islam, arabisation et francophonie une interface possible à l'interrogation "Algérie-France-Islam" ?*, Paris, CNRS/IEDES (université Paris I), pp 71-87.
 - MOOS, O., 2012. *Lénine en djellaba critique de l'islam et genèse d'un néo-orientalisme*, Paris-EHESS, 255p, www.fasopo.org/sites/default/files/jr/th_moos.pdf (29/08/2015 à 13h 16mn).
 - MUCCHIELLI, L., 2003. "L'islamophobie : une myopie intellectuelle ?", *in coll. "les classiques des sciences sociales"* (un compte-rendu critique du livre de Vincent GEISSER, *La nouvelle islamophobie*), Paris, La Découverte, 16p.
 - OLIVIER DE SARDAN, J-P., 2009. "Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest" *in Working paper*, N°4, 57p, <http://www.institutions-africa.org/filestream/20091130-appp-working-paper-no-4-nov-2009-jean-pierre-olivier-de-sardan-les-huit-modes-de-gouvernance-locale-en-afrique-de-l-ouest> (15/04/2016 à 09h10mn).
 - OTAYEK, R., 1987. "L'islam dans son miroir ou comment des journaux égyptiens voient l'islam en Afrique noire", *in Mondes en développement*, Tome 15, n° 58-59, Bordeaux, I.S.M.E.A.-G.O.R.D.E.S., pp 32-49.
 - RAMADAN, T., 2001. "Le processus de sécularisation et la laïcité française" *in « les musulmans francophones réflexions sur la*

compréhension, la terminologie, le discours » (colloque international dans l'espace musulman francophone), Lyon, Tawhid, p73.

- RAMADAN, T., 2004. *Aux sources du renouveau islamique (extrait)*, Lyon, Tawhid, 3p.
- ROUADJIA, A., 1990. *Les frères et la mosquée enquête sur le mouvement islamiste en Algérie*, Paris, Karthala, 299p.
- ROY, O., 1992, "Les Voies de la ré-islamisation", *in revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n° 62, 62-L'islam dans la cité Paris, Pouvoirs, pp 81-91, <http://www.revue-pouvoirs.fr/Les-voies-de-la-re-islamisation.html> (29/08/2015 à 13h 38mn).
- SOURDEL, D., 1949. "L'islam", *in coll Que sais-je ?*, Paris, Puf, 127p.

ANNEXES

Entretien n°1 (à l'attention des étudiants des universités arabo-islamiques)

Dans le cadre des recherches concernant mon mémoire, j'effectue une enquête portant sur « les bourses arabo-islamiques à Djougou : entre offre éducative et promotion d'espaces de gouvernance islamique ». A cet effet, je vous prie de m'accorder de votre temps afin d'apporter des réponses à mes préoccupations en tant que groupe-cible de cette recherche. Merci d'avance.

Renseignements généraux

- 1) Bonjour monsieur, comment vous appelez-vous ?
- 2) Quel est votre âge ?
- 3) Où êtes-vous né ? Ville, village ?
- 4) De quelle ethnie êtes-vous ?
- 5) Vous êtes de quelle religion ?
- 6) Vous avez une femme dans votre vie ?
- 7) Si oui, combien ?
- 8) Vivez-vous avec elle, elles ?
- 9) Si oui, avec combien ?
- 10) Etes-vous marié ?
- 11) Avec toutes (s'il a plusieurs femmes dans sa vie) ?
- 12) Si oui, quelle sorte de mariage avez-vous effectué ?
- 13) Avez-vous des enfants ?
- 14) Si oui, combien ?
- 15) Vivent-ils tous avec vous ?
- 16) Si non, combien ne vivent pas avec vous ?
- 17) Pourquoi ?

- 18) Où sont-ils ?
- 19) Avez-vous vous d'autres enfants à charge ?
- 20) Si oui, combien ?
- 21) Qui sont-ils (les enfants de qui) ?

Motivations et attentes des candidats aux études et bourses arabo-islamiques

- 22) Avez-vous suivi des études ?
- 23) Si oui, lesquelles ?
- 24) A quel moment de votre vie avez-vous fait ces études (âge...) ?
- 25) Etait-ce un choix personnel de votre part ?
- 26) Quelles étaient les raisons de ce choix ?
- 27) Quelles étaient vos espérances (personnelles ou autres...) en choisissant ce domaine d'étude ?
- 28) Avez-vous bénéficié d'une bourse pour ces études ?
- 29) Pourquoi ?
- 30) A combien s'élevaient les frais ?
- 31) Comment cela s'est-il passé ? Racontez-moi un peu
- 32) Quelles sont désormais vos obligations envers cette personne ?
- 33) Quelle est votre niveau d'étude ?
- 34) Avez-vous suivi une formation, un métier complémentaire ?
- 35) Si oui, lesquels ?
- 36) Pratiquez-vous ce pour quoi vous êtes diplômé ?
- 37) Si non pourquoi ?
- 38) Connaissez-vous les dispositions de l'Etat notamment en ce qui concerne l'inadéquation de votre diplôme d'islamologie au marché du

travail ?

39) Si oui, comment avez-vous été informé ?

40) A quel moment (avant ou après avoir commencé vos études) ?

41) Si AVANT

Quelle a été votre réaction, vos sentiments ?

Qu'avez-vous pensé faire à ce propos ?

Quels étaient vos projets initiaux ?

Ont-ils changés ?

Si oui, en quoi ?

Qu'avez-vous décidé de faire par la suite ?

Pourquoi ?

42) Si APRES

Comment avez-vous appris ça ?

Quelle a été votre réaction, vos sentiments ?

Quelles dispositions avoir pris à ce propos ?

Pourquoi ?

43) Quelle est votre activité principale ?

44) Permet-elle de subvenir à vos besoins... ?

45) Avez-vous d'autres sources de revenus ?

46) Si oui, lesquelles ?

47) Pourquoi ?

48) Aimez-vous ce que vous faites actuellement ?

49) Si non, pourquoi ?

50) Auriez-vous préféré exercer une autre profession ?

- 51) Pour quelles raisons ?
- 52) Si oui, qu'auriez-vous préféré exercer comme profession ?
- 53) Pour quelles raisons ?
- 54) S'il était possible de revenir en arrière, auriez-vous toujours fait les mêmes choix notamment celui du domaine d'étude ?
- 55) Pourquoi ?
- 56) Qu'est-ce-qu'un islamologue ?
- 57) Comment devient-on islamologue ?
- 58) Y-a-t-il un parcours particulier à suivre à ce propos ?
- 59) Quelles sont les conditions à remplir ?
- 60) Est-ce un héritage, de père en fils ?
- 61) Après l'obtention de votre diplôme, avez-vous constaté un changement d'attitude à votre égard notamment dans votre entourage ?
- 62) En quoi a-t-elle consisté ?
- 63) Pourquoi à votre avis ?
- 64) A votre propre niveau (vous vous sentez plus important socialement...) ?
- 65) Seriez-vous d'accord à ce que votre fils suive vos pas ?
- 66) Pourquoi ? Que souhaiteriez-vous pour lui ?

Motivations qui sous-tendent l'attribution de bourses d'études arabo-islamiques

- 67) Comment avez-vous bénéficié de cette bourse ?
- 68) Quelles étaient les propositions à cet effet ?

- 69) Quelles étaient les avantages associés ?
- 70) Il y avait-il des conditions particulières pour bénéficier de la bourse ?
- 71) Si oui lesquelles ?
- 72) De quelles sortes de bourses bénéficie-t-on généralement ? En rapport avec quelles études ?
- 73) Racontez-moi un peu votre parcours, votre histoire personnelle, comment en êtes vous arrivé là ? Différents parcours, villes villages, pays traversés ; conditions (en détails)
- 74) Racontez un peu votre vie dans ces pays
- 75) Il y avait-il possibilité de rester dans ces pays d'accueil dès lors que les diplômes sont obtenus ?
- 76) Pourquoi ?

Entretien n°2 (à l'attention de l'entourage)

Dans le cadre des recherches concernant mon mémoire, j'effectue une enquête portant sur « les bourses arabo-islamiques à Djougou : entre offre éducative et promotion d'espaces de gouvernance islamique ». A cet effet, je vous prie de m'accorder de votre temps afin d'apporter des réponses à mes préoccupations en tant que groupe-cible de cette recherche. Merci d'avance.

- 1) Bonjour.... comment vous appelez-vous ?
- 2) Quel est votre âge ?
- 3) Où êtes-vous né ? Ville, village ?
- 4) De quelle ethnie êtes-vous ?

- 5) Vous êtes de quelle religion ?
- 6) Quelles études avez-vous suivies?
- 7) Quelle sont les raisons de votre choix ?
- 8) Connaissez-vous l'islamologie ?
- 9) Si oui, que savez-vous de l'islamologie ?
- 10) Auriez-vous aimé l'étudier ?
- 11) Pourquoi ?
- 12) Que pensez-vous des islamologues ?
- 13) Connaissez-vous des étudiants des universités arabo-islamiques, précisément des islamologues ?
- 14) Quels sont les liens qui vous unissent (parenté...) ?
- 15) Si oui, comment décririez-vous vos rapports avec eux ?
- 16) Ces rapports diffèrent-ils de retour de leur voyage ?
- 17) Si oui, en quoi ?
- 18) Décrivez-moi le parcours de quelques-uns d'entre eux...

Entretien n°3 (adressé aux responsables de groupements)

Dans le cadre des recherches concernant mon mémoire, j'effectue une enquête portant sur « les bourses arabo-islamiques à Djougou : entre offre éducative et promotion d'espaces de gouvernance islamique ». A cet effet, je vous prie de m'accorder de votre temps afin d'apporter des réponses à mes préoccupations en tant que groupe-cible de cette recherche. Merci d'avance.

- 1) Bonjour.... comment vous appelez-vous ?
- 2) Quel est votre âge ?

- 3) Où êtes-vous né ? Ville, village ?
- 4) De quelle ethnie êtes-vous ?
- 5) Vous êtes de quelle religion ?
- 6) Quel est le nom du groupement ?
- 7) Que signifie-t-il ?
- 8) Comment est-il né ?
- 9) Pour qui ? Pourquoi, dans quelle intention ?
- 10) Quelle est son année d'ancienneté ?
- 11) Quels sont ses objectifs ?
- 12) Comment devient-on membre ?
- 13) Y a-t-il des critères d'adhésion ?
- 14) Lesquels ?
- 15) Combien y a-t-il de membres ?
- 16) Combien de femmes, combien d'hommes ?
- 17) Combien y a-t-il de chrétiens, de musulmans... ?
- 18) Quelles sont les dispositions prises dans le sens de résolution du « chômage » des étudiants des universités arabo-islamiques ?
- 19) Comment sont-elles mises en place ?
- 20) Cela donne-t-il lieu à des résultats probants ?
- 21) Lesquels (exemples précis de réussite de projets...) ?

Entretien n°4 (à l'attention des autorités religieuses)

Dans le cadre des recherches concernant mon mémoire, j'effectue une enquête portant sur « les bourses arabo-islamiques à Djougou : entre offre éducative et promotion d'espaces de gouvernance islamique ». A cet effet, je

vous prie de m'accorder de votre temps afin d'apporter des réponses à mes préoccupations en tant que groupe-cible de cette recherche. Merci d'avance.

Renseignements généraux

- 1) Bonjour.... comment vous appelez-vous ?
- 2) Que faites vous dans la vie ? Position sociale dans la ville
- 3) Quel est votre âge ?
- 4) Où êtes-vous né ? Ville, village ?
- 5) De quelle ethnie êtes-vous ?
- 6) Vous êtes de quelle religion ?
- 7) Quelles études avez-vous suivies ?
- 8) Quelle sont les raisons de votre choix ?
- 9) Connaissez-vous l'islamologie ?
- 10) Auriez-vous aimé l'étudier ?
- 11) Pourquoi ?
- 12) Si oui, que savez-vous de l'islamologie ?

Motivations et attentes des candidats aux études et bourses arabo-islamiques.

Discours produits autour du pays d'accueil.

Motivations qui sous-tendent l'attribution de bourses d'études arabo-islamiques.

GRILLE D'OBSERVATION

- **QUI OBSERVER?**

L'étudiant dans sa vie de tous les jours surtout en rapport avec son entourage.

- **QUOI OBSERVER?**

Les gestes, mimiques.../ la ville avec ses constructions notamment les mosquées, puits et écoles ...

- **OU SE FAIT L'OBSERVATION ?**

Dans son lieu de résidence de préférence/ dans la ville

- **QUAND SE FAIT L'OBSERVATION?**

Août-septembre 2013 et août 2014.

TABLE DES MATIERES

Titres	Pages
Sommaire.....	1
Dédicace.....	2
Remerciements.....	3
Liste des sigles et acronymes.....	4
Liste des tableaux/Liste des photos	5
Liste des images.....	6
Résumé/Abstract.....	7
Introduction.....	8
Première partie : Généralités sur la recherche sur l'offre éducative et la gouvernance islamique au Bénin.....	11
Chapitre I : Considérations théoriques et problématique de la recherche sur l'intervention du religieux dans l'éducation.....	12
I. Problématique.....	12
1. Problème soulevé.....	12
2. Hypothèses.....	14
3. Objectifs.....	14
4. Clarification conceptuelle et délimitation thématique.....	14
II. Etat de la question.....	16
1. Revue critique de la littérature.....	16
2. Justification du choix du sujet.....	22
3. Modèles d'analyse.....	22
Chapitre II : Présentation du cadre de la recherche et démarche	

méthodologique.....	23
I. Présentation du cadre de la recherche.....	23
1. Nature de la recherche.....	23
2. Cadre de la recherche et monographie.....	23
3. Population et échantillonnage.....	25
II. Présentation de la démarche méthodologique.....	27
1. Techniques et outils de collecte de données	27
2. Techniques de traitement et d'analyse des données.....	30
3. Durée de la recherche et chronogramme.....	31
4. Aspects éthiques et organisationnels de la recherche.....	32
Deuxième partie : Une offre éducative au service de la gouvernance islamique.....	33
Chapitre III : Les bourses arabo-islamiques à Djougou : éléments empiriques de recherche.....	34
I. Les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires des bourses arabo-islamiques à Djougou.....	34
1. Ages et situations matrimoniales.....	34
2. Etudes suivies et formations antérieures à la bourse.....	34
3. Motivations et moyens d'obtention de la bourse.....	35
4. Pays d'accueil.....	36
5. Formations principales et autres formations dans les pays d'accueil	36
6. Nombre d'années à l'extérieur et années de dispense.....	37
7. Activités de retour au pays.....	37
8. Sentiments par rapport aux études suivies et à la vision quant aux études que leurs enfants devront suivre.....	38

9. Diplômes.....	38
10.Travail dans les pays d'accueil.....	39
11.Critères d'obtention de la bourse et dossier à fournir.....	39
12.Bourses octroyées.....	39
13.Niveau d'études requis dans les pays d'accueil.....	40
14.Ouvrages construits dans la ville.....	40
Chapitre IV : les bourses arabo-islamiques à Djougou : entre offre éducative et promotion d'espaces de gouvernance islamique.....	46
I. Les bourses arabo-islamiques : une réponse à l'offre éducative	46
1. Eléments de profil des bénéficiaires.....	46
2. Les bourses arabo-islamiques : une opportunité	47
3. Du contenu de l'offre éducative.....	50
II. Des espaces de gouvernance islamique aux questionnements sur les trajectoires socioprofessionnelles des bénéficiaires.....	51
1. Les œuvres sociales au service de la promotion d'espaces de gouvernance islamique.....	51
2. La construction d'une communauté islamique.....	54
3. Le questionnaire sur l'employabilité des diplômés.....	55
4. Les alternatives à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.....	58
Conclusion et perspectives pour la thèse.....	61
Références bibliographiques.....	64
Annexes.....	68
Table des matières.....	78

RESUME

La présente recherche met en relief l'imbrication entre le fait religieux et l'instruction dans le cadre de l'offre de bourse arabo-islamique à Djougou. Les données de terrain portent sur les motivations des étudiants et celles qui sous-tendent l'attribution de ces bourses. Elles concernent aussi leurs différents recours face à leur absence du marché formel du travail.

Les données sont produites à Djougou à l'aide de la recherche documentaire, de l'observation, de l'entretien et portent sur (32) enquêtés.

La recherche d'un accomplissement socioprofessionnel et celle de l'approfondissement de la foi s'inscrivent au plan des motivations chez les bénéficiaires des bourses. Toutefois, ces diplômés enseignent pour la plupart dans des écoles arabes et travaillent avec des ONG s'inscrivant consciemment ou non dans un processus d'islamisation. Les acteurs de l'offre de la bourse sont aussi plus dans une logique de promotion d'espaces de gouvernance islamique.

Mots-clés : bourses, islam, trajectoires biographiques, gouvernance, Djougou.

ABSTRACT

The present research brings out the overlapping enters the religious fact and the instruction in the framework of the Arabic-Islamic scholarship offer at Djougou. The data of field are about the students' motivations and those that underlie the assignment of those scholarships. They also concern their different recourses facing their absence of the formal market of work.

The data are produced at Djougou with the help of the documentary research, of the observation, of the interview and concern thirty-two (32) investigated.

The research of a socio-professional achievement and the one of the deepening of the faith appears to the plan of the motivations among the scholarship's beneficiaries. However, these graduates teach for most in Arabian schools and work with NGO enrolling consciously or no in a process of islamisation. The actors of the offer of the scholarship are as more in a logic of promotion of Islamic governance spaces.

Keywords: scholarship, Islam, biographic trajectories, governance, Djougou.